

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO  
16° : ALGER  
23° : TAMANRASSET  
p. 2

Lundi 25 Novembre 2013 - 21 Mouharram 1435 - N° 436 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

LA SÉCURITÉ DE L'ALGÉRIE  
Une constante  
sacrée

Page 3



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2014  
Paix, stabilité  
La classe politique unanime

Page 3

SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR L'INTÉGRITÉ DANS LE SPORT ORGANISÉ PAR LA DGSN

## La corruption gangrène le sport roi Le carton rouge de la FIFA



Ph. M. Naïf Kaci

Un séminaire régional Interpol-FIFA sur l'intégrité dans le sport, sous le thème «Lutte contre le trucage de matches et la corruption dans le football», s'est ouvert hier à Alger, en présence des représentants du Maroc, de la Tunisie, de la Libye, et de l'Egypte, en partenariat avec la Fédération algérienne de football (FAF), l'Union nord-africaine de

football (UNAF) et la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Des ateliers sont prévus au programme de cette rencontre régionale, à laquelle ont été conviés des délégués représentant les fédérations, ligues, footballeurs professionnels... pour discuter de ce fléau qui s'est incrusté dans le monde du sport. Trois experts

d'Interpol et de la FIFA sont présents à cet événement, qui s'est ouvert en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mohamed Tahri, du directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, du président de la FAF, Mohamed Raouraoua, et du président de la LFP, Mahfoud Kerbadj. Page 24

Communication

M. MESSAHEL L'A ANNONCÉ HIER  
Révision des  
dispositions relatives  
au correspondant  
de presse

Page 4

COMMERCÉ

IL A ÉTÉ INSTALLÉ HIER  
**M. Chiti Chafik**  
nouveau Directeur  
Général du CNRC

Page 5

HABITAT

PROGRAMME **AADL 2**  
Les résultats  
communiqués à des  
milliers de souscripteurs  
via Internet

Page 5

SCIENCE et VIE

## ANGINE

La prévenir  
avec une bonne  
alimentation

Pages 12-13

HISTOIRE

NÉGOCIATIONS  
D'ÉVIAN  
«Le plan  
français  
était connu  
à l'avance par  
la délégation  
algérienne»

Page 11

FOOTBALL

LIGUE 1  
PROFESSIONNELLE  
(13<sup>e</sup> JOURNÉE)  
**ESS-MCEE**  
avancé  
au vendredi  
29 novembre

Page 22

JUSTICE

ALGER  
L'instrument  
de la  
vengeance  
2 ans de prison  
ferme

Page 9

**Régions Nord : 16° à Alger**

Temps froid et instable avec quelques averses de pluies orageuses vers les régions côtières et proches côtières Centre et Est. Des chutes de neige sur les reliefs de l'intérieur Est dépassant 1200 mètres d'altitude. Les vents seront variables (30/50 km/h) notamment près des côtes Est. La mer sera agitée.

**Régions Sud : 25° à Tamanrasset**

Des passages nuageux en cours de journée du Sud-Ouest vers le Sud Saoura, le Sahara central et Oriental avec localement quelques pluies. Ailleurs temps dégagé à partiellement voilé. Les vents seront variables modérés (30/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable locaux.

<b>Alger</b>	<b>max</b>	<b>16°</b>	<b>min</b>	<b>08°</b>
<b>Oran</b>	<b>max</b>	<b>15°</b>	<b>min</b>	<b>05°</b>
<b>Annaba</b>	<b>max</b>	<b>16°</b>	<b>min</b>	<b>08°</b>
<b>Béjaïa</b>	<b>max</b>	<b>16°</b>	<b>min</b>	<b>10°</b>
<b>Tamanrasset</b>	<b>max</b>	<b>25°</b>	<b>min</b>	<b>05°</b>

**JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE****Baba Ahmed s'implique**

Le ministère de l'Education nationale organisera prochainement une journée d'étude sur le phénomène de la violence en milieu scolaire, avec la participation de l'ensemble des secteurs concernés, a indiqué hier le ministre de l'Education nationale, Abdelaït Baba Ahmed. «Le ministère de l'Education prépare avec les différents secteurs concernés, notamment la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale, une journée d'étude sur la violence en milieu scolaire, afin de faire le point sur ce problème en associant également des universitaires spécialisés en la matière», a déclaré le ministre.

**SAIDA Relogement de 120 familles à Ouled Khaled**

Cent vingt (120) familles résidant dans des habitations précaires dans la commune de Ouled Khaled (Saida) ont été relogées hier dans de nouveaux logements sociaux, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La plupart des familles bénéficiaires de cette opération résidaient à haj «El Amel» dans des habitations aux abords de l'oued, menacées en cas de crues, outre les risques de maladies à transmission hydrique (MTH) et les piqûres d'insectes. Les autres familles vivaient dans la ferme «Frères Belhadj». Des moyens humains et matériels importants ont été mobilisés pour le relogement des bénéficiaires qui ont exprimé leur joie et soulagement. Aussi tôt l'opération de relogement achevée, les anciennes habitations ont été démolies pour accueillir des structures publiques et de service, selon les responsables de la wilaya.

**SEAL****Suspension aujourd'hui de l'alimentation en eau potable dans plusieurs localités d'Alger**

L'alimentation en eau potable sera suspendue dans plusieurs localités d'Alger aujourd'hui (de 10h00 à 14h00), en raison de travaux de maintenance au niveau de la commune de Tessala El Merdja, a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) dans un communiqué.

Cette suspension concernera les localités d'El Achour, Douera, Draria, Souidania, Ouled Fayet, Dely Brahim (Ain Allah) et Cheraga (en partie), a précisé la même source. SEAL a assuré qu'un dispositif sera mis en place afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers et réduire ainsi les désagréments pour la population.

**BMS****Pluie et grêle aujourd'hui et demain sur 8 wilayas**

De fréquentes averses accompagnées parfois de grêle continueront d'affecter durant les prochaines 48 heures plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays, selon un bulletin spécial (BMS) émis hier par les services de l'Office national de météorologie.



Les wilayas qui seront touchées par ces averses sont Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, nord de Sétif, Jijel, Skikda,

Annaba et El Tarf.

Les cumuls estimés seront de l'ordre de 50 mm durant la validité de ce BMS en cours jusqu'à demain mardi (12h00), mais pourraient dépasser localement 80 mm sur les wilayas de Béjaïa et Jijel, précise la

**No comment****FEMMES ET FILLES ETERNELLES VICTIMES DE LA VIOLENCE****Amar Ghoul à Boumerdès**

Le ministre des transports le D' Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection à la wilaya de Boumerdès

**ILLIZI 250 cas de piqûres de scorpion enregistrés depuis janvier**

Quelque 258 cas d'envenimation par piqûre de scorpion ont été enregistrés depuis le début de l'année en cours dans la wilaya d'Ilizzi, sans heureusement causer de décès, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de la santé de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

Le plus grand nombre de ces cas d'envenimation ont été constatés durant la période estivale, avec 62 cas de piqûre pour le seul mois de juillet, a révélé le directeur du secteur M. Attik Bahous. Tous les cas ont été pris en charge au niveau des structures hospitalières ou est aussi assuré leur suivi médical, a indiqué la même source. Le secteur a mobilisé durant la période estivale des équipes médicales composées de médecins et de techniciens de la santé qui sillonnent les zones éloignées, surtout celles qui ne disposent pas de salle de soins, afin de prendre en charge à temps les cas de piqûres signalés. Les services de la DSPRH d'Ilizzi poursuit ses campagnes de sensibilisation sur les dangers du scorpion, à travers des émissions radiophoniques sur les précautions à prendre pour se prémunir des dangers de cet insecte nuisible.

**EN PRÉVISION DE L'HIVER****42.000 bouteilles de gaz stockées à Médéa**

Un stock de 42.000 bouteilles de gaz butane a été mis en réserve au niveau des différents mini centres enfumeurs et dépôts de gaz butane de la wilaya de Médéa en prévision de l'hiver, a indiqué hier le directeur du district commercial de l'entreprise Natifal pour la région centre. Ce stock de sécurité est réparti actuellement entre les mini centres enfumeurs de Beni-Slimane et Zoubiria, ainsi qu'au niveau des dépôts d'approvisionnements situés dans les localités de Draa-Smar, Ksar el-Boukhari et Mezghena, a précisé à l'APS M. Abdellilah Mouafek. Ce stock de secours, vient en complément aux quantités produites au niveau des mini-centres enfumeurs de Beni-Slimane, Zoubiria et Draa-Smar, estimées à près de 20.000 bouteilles par jour, a-t-il ajouté. Les mini-centres enfumeurs de Beni-Slimane et Zoubiria disposent également d'un stock supplémentaire de 100 tonnes chacun de gaz liquéfié qui pourrait être injecté sur le marché en cas de tension sur le gaz butane, a-t-il souligné.

**ÉDUCATION****L'UNPEF décide de geler le mouvement de grève**

Le Conseil national de l'UNPEF (Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation), a décidé hier, à l'issue d'une session ordinaire, de geler le mouvement de grève auquel il avait appelé dans le secteur de l'éducation. «Le conseil national de notre syndicat a décidé à la majorité de geler la grève, initialement prévue aujourd'hui, afin de donner la chance au ministère de l'éducation nationale d'honorer ses engagements», a déclaré à l'APS le porte-parole du syndicat, Messaoud Amraoui. Rappelant qu'une partie des revendications du syndicat a été «satisfait», M. Amraoui a précisé, en ce qui concerne les revendications restantes, que le ministère et l'UNPEF ont convenu d'un «agenda» dont le délai «n'excède pas le 31 décembre 2013».

## ALGÉRIE - SURINAME

### Le président Bouteflika félicite son homologue du Suriname à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue du Suriname, Desiré Delano Bouterse, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Il m'est agréable, au moment où votre pays célèbre sa

fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleures vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour votre peuple ami», a

écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je voudrais, en cette occasion, vous réitérer ma détermination à œuvrer avec vous au développement des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.

# LA SÉCURITÉ DE L'ALGÉRIE

## Une constante sacrée

**L'Etat ne baisse pas de vigilance quand il s'agit de la sécurité du pays et notamment au niveau de ses frontières. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, reçoit régulièrement le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat major de l'Armée nationale populaire (ANP).**



**Kamel Cherif**

Le chef de l'Etat a accordé avant-hier au vice-ministre de la Défense nationale une audience pour s'enquérir de la situation aux frontières, mais aussi de sa dernière mission aux Emirats arabes unis et au Qatar où Gaïd Salah a eu une série de rencontres dans le cadre de la coopération militaire.

Cette audience dénote l'importance extrême qu'accorde le chef de l'Etat à la stabilité du pays, recouvré au prix du sang des Algériens. En ce sens, les plus hautes autorités du pays et les services de sécurité veillent et tiennent à la sécurité et la quiétude des Algériens, notamment en ces moments délicats et dangereux pour la région de l'Afrique du Nord.

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal et le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, n'ont jamais cessé d'affirmer que les frontières algériennes sont bien sécurisées. Un message adressé aux Algériens afin de leur signifier que

les autorités du pays sont toujours mobilisées pour leur assurer paix et sécurité. Il s'agit aussi d'un message aux forces du mal qui poursuivent leurs vaines tentatives d'atteindre aux intérêts de l'Algérie et à sa stabilité interne.

Les caches d'armes qui seraient dissimulées dans les régions désertiques algériennes sont autant de preuves que les ennemis de l'Algérie pourraient attaquer à tout moment et en tous lieux. Selon la direction des Douanes algériennes, une vaste opération de recherches de caches de munitions et d'armes offensives est lancée depuis lundi dernier par des brigades mixtes Douanes algériennes-Armée nationale populaire (ANP) à travers les zones désertiques situées entre la wilaya de Tamanrasset et la daïra de Bordj Badji Mokhtar (Adrar), à l'extrême sud du pays.

Un lot de munitions pour fusils semi-automatiques et automatiques de type kalachnikov a été découvert. Il s'agit selon toute vraisemblance d'armes provenant de la Libye et du Nord du Mali où les

groupes terroristes pullulent. Des groupes soutenus par les forces du mal, lesquelles ont mis l'Algérie dans leur ligne de mire.

Ces ennemis de l'Algérie n'ont pas pardonné au pays de s'être prémué contre ce qui est appelé le «printemps arabe». L'échec de l'agression de Tignoutourine a été aussi un affront pour ces forces du mal qui auront toutes les peines du monde à déstabiliser un pays dont le peuple a affiché, comme un seul homme, tout son patriotisme et son nationalisme suite à la profanation de l'emblème national lors de la violation du consulat d'Algérie à Casablanca et à l'occasion de la qualification de l'équipe nationale au Mondial. Un comportement propre aux Algériens quand il s'agit de défendre l'unité du pays et sa souveraineté.

En termes plus clairs, il s'agit d'une mission impossible pour ces forces du mal qui tentent d'ébranler un pays dont le pouvoir et le peuple sont unis par et pour l'amour de l'Algérie.

## Développement local, bien-être des citoyens, priorités du Gouvernement

**Boualem Branki**

Le gouvernement ne fait pas de politique, ni de la surenchère politicienne. C'est en quelque sorte le message adressé depuis la wilaya de Relizaine du Premier ministre Abdelmalek Sellal à certains milieux politiques, qui ont cru ou pensent que les visites de travail qu'il effectue sur le terrain ont une couleur ou des objectifs politiques.

A ces courants politiques qui rament à contre-courant, il a apporté une réponse claire, limpide. Les visites de terrain effectuées par le gouvernement dans les wilayas du pays "n'ont rien à voir avec une quelconque campagne électorale comme certains le prétendent", a-t-il asséné, assurant que le gouvernement poursuit son action dans le cadre de la réalisation des nombreux projets de développement local initiés par le Président Bouteflika.

"Les visites de terrain effectuées par le gouvernement dans les wilayas du pays n'ont rien à voir avec une quelconque campagne électorale", a-t-il répondu à ces courants politiques qui ne se sont pas retenus de lancer des critiques déplacées au gouvernement. M. Sellal assure en outre que «le gouvernement a un programme, et il s'est engagé devant le Parlement et le président de la République à le réaliser au niveau de 48 wilayas et 1.541 communes du pays».

Ces propos sont ainsi une réponse très courtoise aux déclarations publiques de certains partis qui ont estimé que ses derniers déplacements dans les wilayas sont une campagne électorale anticipée. L'Algérie se dirige vers une élection présidentielle, d'où la nécessité de combler au plus vite les lacunes sur le terrain et poursuivre le travail pour réaliser les objectifs arrêtés", explique le chef de l'Exécutif, qui a, dans la foulée annoncé que le gouvernement présentera au début de l'année prochaine un bilan de ses activités et du niveau de développement atteint par l'Algérie durant ces cinq dernières années. Et puis, il estime que "de nombreux problèmes ont été résolus mais il reste beaucoup à faire".

Une manière comme une autre de dire que la situation du pays, si elle a enregistré des progrès très importants en matière de retour à la paix civile, la sécurité des biens et des personnes, ainsi qu'une plus grande visibilité politique, il n'en demeure pas moins que les grands défis économiques et sociaux restent entiers.

C'est dans cette optique que M. Sellal affirme qu'il "reste beaucoup à faire". Et c'est tout naturellement qu'il a appelé les gestionnaires des grands projets de développement à accélérer le rythme des réalisations pour répondre plus rapidement aux attentes sociales des citoyens, et, dans la foulée, rattraper le retard enregistré dans plusieurs secteurs du développement économique et social.

L'accélération de la cadence et du rythme des réalisations sur le front du développement local et globalement du pays est ainsi basée, a estimé le Premier ministre, par la "stabilité politique, sociale et sécuritaire". Dès lors, il ne faut pas être grand clerc pour affirmer que le Premier ministre poursuivra, vaillie que vaillie, et en dépit d'une adversité politique à la limite du tolérable, la réalisation de son programme d'action dont le retour à un service public au service des citoyens et du développement du pays.

## AGRICULTURE

### EN CAS DE SURPLUS DANS LA PRODUCTION

### Sellal : «Le gouvernement soutiendra les agriculteurs»



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé hier à Alger que le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour soutenir les agriculteurs en cas de surplus dans la production.

«Le gouvernement a pris la décision de soutenir les agriculteurs chaque fois qu'il y a un excédent dans la production et une chute des prix des produits agricoles»,

a déclaré M. Sellal au cours de la cérémonie de célébration du 39<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA).

«Les agriculteurs n'ont qu'à continuer à produire et l'Etat sera à leurs côtés», a-t-il dit en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri, de plusieurs membres du gouvernement,

d'agriculteurs et de cadres du secteur agricole.

Les producteurs de pomme de terre seront les premiers à bénéficier de l'aide de l'Etat suite aux pertes essuyées durant la dernière campagne. La récolte qui a atteint un seuil record de 50 millions de quintaux a entraîné une chute des prix sur le champ.

**SELON LE DG DES IMPÔTS,  
ABDERRAHMANE RAOUYA  
La loi de finances 2014  
vise à encourager  
l'investissement  
et la production**

Promouvoir l'investissement et encourager la production nationale sont parmi les objectifs assignés à la loi de finances 2014, a affirmé hier à Alger le directeur général des Impôts, Abderrahmane Raouya, soulignant que cette loi prévoit de nombreuses mesures en faveur de l'investissement étranger mais aussi en faveur du secteur de l'agriculture et du tourisme.

«La loi de finances 2014 contient des dispositions qui vont vers l'encouragement des investissements et du secteur productif», a-t-il déclaré à la Radio nationale. M. Raouya a cité, à ce titre, «la dispense des investissements étrangers, lorsqu'ils ne sollicitent pas l'octroi d'avantages, de l'accord préalable du Conseil national des investissements» pour entamer leurs projets. La loi de finances 2014 prévoit également «l'encouragement des investissements étrangers qui contribuent au transfert du savoir-faire ou qui produisent des biens avec un taux d'intégration supérieur à 40 % et qui se sont réalisés conformément à la règle 49/51», a-t-il ajouté.

A propos du secteur du tourisme, il a indiqué que «les agences de voyages sont soumises à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) à un taux de 19% au lieu de 25 % auparavant». Dans le domaine de l'agriculture, le directeur général des Impôts a indiqué que la loi de finances de 2014 a instauré l'autorisation d'importation d'équipements de moins de deux ans pour pouvoir aider les agriculteurs à acquérir l'outil de production.

Cette «mesure d'aide» est conditionnée par le maintien de l'équipement dans l'actif de l'entreprise pendant au moins cinq ans. En ce qui concerne l'aviculture bénéficiant de la suppression de la TVA et des droits de douanes sur les aliments de bétail, M. Raouya a affirmé que cette mesure a été prise pour protéger cette filière de «la fluctuation des prix sur le marché local».

**Vers la révision de la stratégie  
de la filière avicole**

Selon ce responsable, les pouvoirs publics vont revoir leur stratégie concernant cette filière afin d'assurer de nouvelles règles suite à la sollicitation des députés. Le DG des Impôts a souligné qu'en principe des impositions forfaitaires sont prévues sur la production agricole mais elles connaissent des difficultés d'application sur le terrain à cause des aléas climatiques. Evoquant la limitation d'importation de véhicules aux seuls concessionnaires de marque automobile, M. Raouya a précisé que les autres concessionnaires multimarques peuvent acquérir des capacités pour la fabrication de pièces détachées ou créer d'autres activités autour du secteur.

M. Raouya considère que les taux de l'IBS de 19% pour les activités de production et de tourisme et de 5% pour les autres activités sont «relativement bas» par rapport aux autres pays. A propos de la TAP, il a rappelé que son produit bénéficie aux collectivités locales avec un montant avoisinant 300 milliards DA et que des études seront entreprises prochainement «pour trouver une solution à cette taxe» décrite par les entrepreneurs. «Nous avons commencé à chercher une alternative même s'il est difficile d'y remédier dès jour au lendemain», a-t-il concédé. Le rejet du bilan comptable, a-t-il poursuivi, n'est pas lié automatiquement à des sanctions et les contrôleurs sont chargés de taxer convenablement les entreprises pour avoir moins de contentieux. La lutte contre la fraude et l'évasion fiscales font l'objet d'un renforcement des capacités d'intervention, a-t-il dit. La fiscalité ordinaire a augmenté pour suivre le taux de croissance, a-t-il ajouté, faisant remarquer que cette hausse est aussi le résultat de l'évolution du recouvrement. Les signes extérieurs de richesse sont pris en compte, a rappelé le premier responsable de la DGI, soulignant que les vérifications des situations fiscales au premier semestre de 2013 concernent 220 dossier contrôlés qui ont permis de récupérer plus de 1,2 milliard DA. Pour les 8 premiers mois de 2013 le recouvrement de la fiscalité ordinaire a atteint 1,325 mds DA. M. Raouya considère que les recettes de l'IBS en 2009 et 2010 étaient plus importantes que celle de l'IRG mais que l'apport de ce dernier a ensuite augmenté avant de connaître en 2012 et 2013 un fléchissement à cause de l'effacement de l'effet des primes sur les salaires et l'IRG a baissé cette année de moins 30 % par rapport à 2012.

En ce qui concerne l'impôt unique forfaitaire (IFU) exigé des 800.000 petits contribuables avec un taux de 5% à 12 % sur chiffre d'affaires, il a souligné que cette mesure vise à éliminer l'informel.

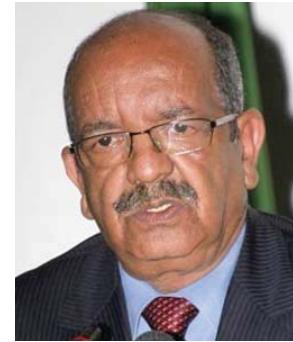
**M. MESSAHEL L'A ANNONCÉ HIER  
Le ministère de la Communication  
va réviser les dispositions relatives  
au correspondant de presse**

**Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a annoncé hier à Alger que son département ministériel procédera à la révision de certaines dispositions concernant le correspondant de presse pour les adapter à la loi organique relative à l'Information et faire obligation aux organes de presse de s'y conformer.**

Dans une réponse à la question écrite d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur la situation d'une catégorie de correspondants de presse, dont l'APS a reçu une copie, M. Messahel a indiqué que le ministère de la Communication procédera à l'amendement du texte relatif aux correspondants de presse de manière à faire obligation aux organes de presse de l'appliquer en prévoyant notamment des sanctions en cas d'infraction à ses clauses.

Les correspondants de presse jouent un rôle «important» dans la vie locale du citoyen et transmettent les préoccupations de l'Algérie profonde. Ils ont aussi le mérite d'informer le lecteur du vécu des citoyens et de la collectivité locale, a estimé M. Messahel.

L'activité journalistique se caractérise par une certaine flexibilité dans la relation contractuelle entre les deux parties selon la nature de la contribution du journaliste dans l'organe de presse, a-t-il précisé, ajoutant que cette contribution englobait les journalistes professionnels et les correspondants de presse exerçant à la pige ou en vertu d'un contrat. Cette catégorie ne peut pas prétendre à la même relation de travail que celle dont bénéficie le journaliste profes-



sionnel. Dans sa réponse écrite, le ministre explique encore que son département a élaboré la loi organique 12-05 du 12 janvier 2012 relative à l'Information qui définit, dans son article 74, le correspondant permanent et l'intègre, en vertu de l'article 80, parmi les journalistes professionnels en faisant obligation à l'organisme employeur d'établir un contrat de travail écrit fixant les droits et obligations des parties. Un point essentiel nous interpelle et concerne une différence substantielle

entre le journaliste professionnel qui fait de l'activité journalistique un métier régulier et sa principale source de revenus et le correspondant qui en fait une activité secondaire. La qualité de correspondant est attribuée conformément à la nature du travail défini par le contrat écrit qui puise sa force légale de l'accord entre le journaliste et l'organe employeur, lit-on dans la réponse du ministre.

Partant, ajoute le ministre, les accords conclus entre les correspondants et le journal *Echab* sont soumis à la volonté des deux parties. Il a été convenu d'avance de la nature de la relation de travail, la classification professionnelle et les modalités de rémunération tel que prévu par les articles 9,10 et 11 du décret exécutif 08-140 du 10 mai 2008 fixant le régime spécifique des relations de travail concernant les journalistes.

Ce texte qui intervient en application de l'article 4 de la loi 90-11 régissant les relations de travail consacre tous les droits des journalistes salariés permanents ou contractuels exerçant dans les organes de presse publics, privés ou créés par des partis politiques et s'applique également aux journalistes stagiaires, a soutenu le ministre pour conclure.

**TÉLÉCOMMUNICATIONS**

**2 milliards de dollars pour les infrastructures  
haut et très haut débit en Algérie durant  
les 5 prochaines années**

Le gouvernement algérien consacrera environ deux (2) milliards de dollars à la couverture des investissements nécessaires à la réalisation d'infrastructures haut et très haut débit durant les cinq prochaines années, a indiqué hier la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Mme Zohra Derdouri.

«Le gouvernement algérien a alloué un montant d'environ 2 milliards de dollars pour couvrir les investissements en matière d'infrastructures haut et très haut débit durant les cinq prochaines années», a indiqué mardi Mme Derdouri, dans une allocution lue en son nom par son chef de cabinet, Salim Djaaalal, lors d'un atelier régional à Alger sur les ré-



seaux de communication en fibre optique. Elle a souligné, lors de cet atelier organisé par le ministère en collaboration avec le bureau régional de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour les Etats arabes, qu'avec l'avènement du Cloud Computing et de la domotique, «nous sommes à l'ère de la gestion à distance et de la mutualisation des ressources informatiques et réseaux». Ces nouvelles technologies basées sur le large bande, vont engendrer, sans nul doute, de nouveaux besoins d'infrastructures notamment pour les réseaux de transport», a-t-

elle estimé.

Pour elle, les «véritables enjeux» des réseaux de communication haut et très haut débit à fibre optique résident, donc, dans l'édition d'infrastructures «pérennes et évolutives» s'adaptant aux exigences de nouveaux besoins de communications et aux nouvelles applications réseaux.

Mme Derdouri a insisté, dans ce cadre, sur le respect des normes dans la construction de ces réseaux «pour assurer la fiabilité, la sécurité et l'interopérabilité», ce qui constitue, a-t-elle dit, «un gage de disponibilité, de qualité de service et de confiance pour les utilisateurs, qu'ils soient professionnels ou grand public».

**TÉLÉCOM  
Augmentation du débit de l'Internet avant fin 2013**

Le débit de l'Internet filaire en Algérie (ADSL), qui ne dépasse pas actuellement les 2 mégabits pour le grand public, sera augmenté avant la fin de l'année en cours, de même que le débit minimal en vigueur, a indiqué hier le P-DG d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel.

«Algérie Télécom va augmenter le débit de l'ADSL (internet haut débit) avant la fin de l'année 2013. Les extensions, en termes d'équipements et sur la partie transport et les bandes passantes, sont prévues à cet effet», a déclaré à l'APS M. Mehmel,

en marge d'un atelier régional à Alger sur les réseaux de communication en fibre optique. Il a affirmé également que le débit minimal de l'Internet (actuellement 512 kilos) «ne sera plus le même», ajoutant que les offres d'Algérie Télécom en matière d'accès à l'Internet seront «intéressantes». Interrogé au sujet d'une éventuelle menace sur Algérie Télécom de la téléphonie mobile (3G) dont le lancement est prévu en décembre prochain, le même responsable a reconnu que cette nouvelle technologie pourrait, au début, constituer une menace

pour l'établissement qu'il dirige, mais «nous comptons évoluer en augmentant le débit et en offrant une meilleure qualité de service», a-t-il expliqué.

M. Mehmel a indiqué qu'Algérie Télécom procède, actuellement, au remplacement des câbles en cuivre par la fibre optique pour rapprocher les équipements actifs au plus près de l'abonné, ce qui permettra, a-t-il mentionné, de «réduire les dérangements et les désagréments causés par les vols de câble, tout en améliorant la qualité de service».

## ALGÉRIE - FMI

# Benmeradi s'entretient avec une délégation du FMI de la situation du secteur de l'emploi en Algérie

**Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, s'est rendu hier à Alger, avec une délégation des experts du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Zine Ould Zidane, conseiller du département Moyen-Orient et Asie centrale, de la situation du secteur de l'emploi en Algérie.**

L'entretien a porté sur la situation du secteur de l'emploi en Algérie notamment en ce qui a trait à la maîtrise du chômage et aux organismes d'aide à l'emploi et à l'encouragement de la création des micro-entreprises ainsi que du code du travail, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre a évoqué à ce propos, les efforts consentis par les pouvoirs publics dans le cadre de la politique nationale de pro-



motion de l'emploi et de lutte contre le chômage outre les différents mécanismes publics de l'emploi. M. Benmeradi a rappelé également les dispositions devant être introduites en vue d'améliorer les performances de ces organismes et de conférer davantage d'efficacité à leur action. De son côté, M. Zidane a salué les efforts de l'Algérie en matière de diversification de l'économie nationale ce qui a induit une hausse de la crois-

sance hors hydrocarbures, ajoutant que cette croissance peut être confortée par les capacités de financement disponibles au profit des entreprises économiques.

L'entrevue s'inscrit dans le cadre de l'évaluation annuelle de l'économie algérienne qu'effectue le FMI en vertu l'article 4 de ses statuts au titre de la concertation annuelle et qui se base essentiellement sur les prévisions et indices de la macro-économie.

## ALGÉRIE - TURQUIE

# Sommet du Bosphore : nécessité de privilégier «des approches à visée impérativement gagnant-gagnant»

Le président du Conseil national économique et social, Mohamed-Séghir Bâbès, a souligné au 4<sup>e</sup> Sommet du Bosphore tenu en Turquie, la nécessité de privilégier «des approches à visée impérativement gagnant-gagnant» par-delà les spécificités régionales et/ou subrégionales».

L'Algérie a été représenté à ce sommet consacré, cette année, au rôle de la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) dans la dynamique de la croissance mondiale via l'espace eurasien, par une importante délégation conduite par le président du CNES.

Le représentant de l'Algérie à ce sommet a évoqué à ce sujet l'élargissement de l'espace eurasien à l'espace euro-méditerranéen, impliquant de facto, selon lui, le continent africain, en se basant sur le «renforcement de la coopération arabo-africaine dans les domaines clé du commerce, des investissements, des transports, des télécommunications et de l'énergie».

L'accent devant être particulièrement



mis sur l'intégration régionale par l'augmentation des échanges, en prenant notamment appui sur le commerce et l'investissement. «Bien qu'il soit hautement méritoire de tendre à démultiplier les espaces d'échanges d'idées et de bonnes pratiques, tel que celui du Sommet du Bos-

phore, il nous faudra aller de manière délibérément incisive à l'effet de retisser la toile de la nouvelle route de la soie, comme a aimé le répéter le président turc Abdullah Gül dans son allocution d'ouverture», a souligné le président du CNES.

En outre, le sommet dont l'axe pivot tourne autour de la Turquie, doit s'assurer, selon lui, le double objectif d'un passage du format de «think-tank» à celui «interétatique» de portée pragmatique et opérationnelle pour «résoudre ensuite l'équation complexe d'une crise mondiale persistante, combinée à une sérieuse panne dans la zone Mena en raison des effets de surdétermination de cette crise globale par un contexte délétrés et diristant dans les pays de la région n'ayant pas encore digéré leur «printemps arabes»».

Le président du CNES a insisté particulièrement sur la nécessité de «revisiter en les adaptant, l'ensemble des mécanismes expérimentés par la Turquie avec ses partenaires eurasiens».

## PROGRAMME AADL 2

# Les résultats communiqués à des milliers de souscripteurs via Internet

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a commencé dimanche à communiquer, de manière progressive, les résultats des souscriptions à son nouveau programme de logement locatif après plus de deux mois de l'inscription, a constaté l'APS.

Les souscripteurs qui se sont inscrits sur le site électronique durant les premières heures du premier jour de l'inscription (16 septembre dernier) ont pris connaissance des résultats auprès de l'agence «AADL».

Les résultats seront com-

muniés de manière progressive, a déclaré à l'APS, le chargé de la communication du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Ahmed Madani, sans toutefois donner un chiffre exact sur les souscripteurs ayant reçu une réponse ou sur la durée de l'opération. Les numéros d'inscription de certains souscripteurs qui ont reçu une réponse favorable révèlent que les résultats n'ont concerné que quelques milliers de souscripteurs de la capitale et quelques centaines dans d'autres wilayas.

Les résultats de l'AADL ont suscité la surprise chez cer-

tains souscripteurs dont les demandes ont été acceptées et auxquels il a été demandé d'envoyer leur dossier par courrier recommandé. L'AADL précise cependant que tout dossier envoyé sans rendez-vous préalable sera rejeté «automatiquement».

Le site électronique consacré à la souscription du nouveau programme «AADL» n'a connu aucune perturbation technique contrairement aux premiers jours de l'opération d'inscription du fait de la forte demande. Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Teboune, avait indiqué que 700.000 de-



mandes ont été recensées dans l'opération de souscription au programme «AADL 2».

L'agence procéde lors de l'examen des dossiers, par ordre chronologique d'inscription au programme qui compte 230.000 logements et, par conséquent, donne la priorité aux premiers inscrits sur le site.

## COMMERCE : IL A ÉTÉ INSTALLÉ HIER M. Chiti Chafik nouveau DG du CNRC

M. Chiti Chafik a été nommé nouveau directeur général du Centre national du registre du commerce (CNRC) en remplacement de M. Dhaïf Mohamed, a annoncé dimanche le ministère du Commerce dans un communiqué. Au cours de la cérémonie d'installation, le ministre du commerce M. Mustapha Benbada a donné une série d'orientations visant essentiellement «la modernisation du registre du commerce et la concrétisation des mesures incitatives concernant les opérateurs économiques, notamment l'accès aux informations et leurs exploitation dans le sens de l'amélioration et de la promotion de la performance des entreprises». Le ministre a insisté également sur «la nécessité de finaliser le projet de registre du commerce électronique dans les délais fixés», appelant à «la promotion des ressources humaines du centre de manière à créer des conditions de travail saines», souligne encore le communiqué.

## CANCER DU TROPHOBLASTE Entre 2,5 et 3,5 cas enregistrés sur 1.000 naissances vivantes en Algérie

L'Algérie enregistre entre 2,5 et 3,5 cas de cancer du trophoblaste sur 1.000 naissances vivantes, ont indiqué des spécialistes hier à Alger.

Le cancer du trophoblaste (couche cellulaire continue formée de fibroblastes qui limite l'oeuf devenu blastocyste au 6<sup>e</sup> jour après la fécondation) est l'un des plus rares qui peuvent toucher la femme et perturbe le développement normal du fœtus.

Il touche entre 1 et 3 cas pour 1.000 naissances vivantes dans les pays développés, selon les spécialistes belges et français participant aux 9èmes journées de gynécologie obstétrique et de médecine de reproduction qui ont souligné la propagation dans les pays en voie de développement, en raison de facteurs génétiques et environnementaux. Le chef du service de gynécologie obstétrique à l'hôpital militaire Mohamed Séghir Nekkache d'Aïn Naïda, Rachid Chaïbi a affirmé que le cancer du trophoblaste est curable lorsqu'il est diagnostiqué et pris en charge de façon précoce.

Le spécialiste a appelé au dépistage précoce de ce type de cancer chez la femme enceinte, à travers des analyses médicales simples et un bon suivi de la grossesse pour éviter toute complication. Les participants à cette rencontre de deux jours ont évoqué la façon de prendre en charge les problèmes d'infertilité et la procréation médicalement assistée, pour permettre aux couples mariés qui souffrent de ce problème d'avoir des enfants. Ces journées s'inscrivent dans le cadre de la formation médicale continue et de l'échange d'expériences entre les spécialistes algériens et étrangers.

## JIJEL Le port de Djendjen sera doté d'un «terminal à bois»

Un «terminal à bois» sera mis en place au port de Djendjen (Jijel) dans le cadre du programme d'investissements dont a bénéficié cette infrastructure portuaire, a-t-on appris hier auprès des responsables de l'Entreprise portuaire de Djendjen (EPJ).

Cette nouvelle structure prévue au quai-ouest disposerá d'une surface revêtue de cinq (5) hectares et d'une capacité de stockage de 60 à 80.000 tonnes de bois, selon la même source qui a précisé que ce terminal sera exploité au moyen d'équipements de qualité (grues à palonnier, chariots élévateurs) permettant de réduire la durée de séjour des navires.

Le programme d'investissement, outre la réception de deux (2) grues télescopiques de 60 tonnes chacune pour le chargement et déchargement des conteneurs, prévoit également l'installation de deux (2) nouveaux ponts-bascules et la poursuite des opérations de revêtement des terre-pleins pour améliorer les conditions d'entreposage et les opérations portuaires.

En matière de trafic, le port de Djendjen a reçu, entre autres marchandises, 227.540 tonnes de bois, à fin septembre dernier, a indiqué la même source.

APS

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2014

Les partis politiques ont été unanimes à la souligner au cours de leurs sorties sur le terrain durant ce week-end. La prochaine élection présidentielle prévue en 2014 doit être une opportunité pour faire échec à tous les complots qui se tramant contre l'Algérie et visent, en premier lieu, sa stabilité, son intégrité et son unité nationale.

Valid. B

Ce sont là les maîtres mots d'une classe politique, plus que jamais consciente de toutes les conspirations qui se préparent ici et ailleurs et dont les desseins sont aujourd'hui connus de tous. C'est dans cet esprit que plusieurs formations politiques se sont prononcées sur l'importance de ce rendez-vous pour l'avenir du pays, comme c'est le cas pour le Parti des travailleurs qui, par la voix de sa secrétaire générale, Mme Louisa Hanoune, a insisté sur la fait que les élections présidentielles doivent être exclusivement algériennes, précisant que "c'est au peuple algérien, et à lui seul, qu'il revient de choisir librement entre les programmes".

Dans ce contexte, elle a parlé de conditions comme la liberté de candidature afin de garantir un scrutin « libre, irréprochable et incontestable qui permettra de restituer la confiance au peuple dans l'acte de voter et éloigner les prétextes au chantage étranger ». De son côté, le président de Taja-mou Amel El Djazair (Taj), Amar Ghoul, a indiqué que la prochaine élection présidentielle, prévue en avril 2014, représente, une opportunité aux Algériens pour faire avorter les complots visant à déstabiliser le pays et réaffirmer leur attachement aux acquis de la réconciliation nationale. « C'est grâce au processus de la réconciliation nationale, dont l'architecte n'est autre que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, que l'Algérie a retrouvé sa stabilité. Mais, il y a toujours cer-

tais opportunistes et aventuriers qui veulent replonger le pays dans l'insécurité, a-t-il souligné lors d'une rencontre avec les militantes du parti de la wilaya de Blida.

Pour M. Ghoul, le pays fait face aujourd'hui à des complots divers pour tenter de provoquer un climat de tension dans le cadre de ce qui est appelé le printemps arabe. « Nous avons longtemps souffert du terrorisme et nous ne voulons plus revivre la même situation. Le peuple algérien saura faire face à ces tentatives malveillantes en optant pour la prérenovation de la réconciliation nationale », a-t-il insisté. D'autre part, le président de TAJ a estimé que l'attachement à l'Algérie et la fidélité aux chouhada qui l'ont libérée ne peuvent se faire uniquement à travers des discours. « Il est temps que les citoyens resserrent leurs rangs pour contribuer, chacun de son côté, à l'édition d'un pays stable et développé dans tous les domaines », a-t-il affirmé à cet effet. Même son de cloche chez le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, qui a réitéré samedi dernier le soutien de sa formation au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, appelant les forces nationales épriées de stabilité à opter pour ce choix.

Il a précisé à ce propos, que l'organisation de cette rencontre traduisait l'importance que revêt le 4<sup>e</sup> congrès dont les travaux débuteront dans un mois « après que le parti ait surmonté une crise de confiance qui a failli ob-

ster la réalisation de ses objectifs en tant que parti unificateur et que force politique influente ». M. Bensalah a appelé également les militants à oeuvrer au succès du 4<sup>e</sup> congrès en poursuivant leurs efforts visant à consolider la stabilité du pays et à soutenir le processus de réformes globales initiées par le président de la République. « La position de la femme à l'égard du soutien et de l'équité que le président de la République lui a manifestées en lui permettant de jouir de ses droits tant politiques que sociaux l'appelle à se placer à l'avant-garde dans la défense des réalisations historiques du Président Bouteflika et à appuyer par conséquent, ce choix qui reste le plus approprié pour toute Algérienne et tout Algérien », a-t-il encore souligné.

La stabilité du pays a été également au menu des différentes visites du Premier ministre Abdellmalek Sellal qui a beaucoup sur la nécessité que tout le monde s'engage pour préserver cet acquis et retrousser les manches pour parachever le développement du pays. « L'Algérie est stable tout comme l'est aussi relativement la scène politique. Nous œuvrerons pour maintenir cette stabilité », a insisté le Premier ministre, avant de rappeler fermement : « Nous ne permettrons à personne d'atteindre à la stabilité du pays. Vous avez vu ce qui s'est passé dans le monde arabe et ailleurs », allusion faite aux révoltes arabes notamment. M. Sellal, qui rappelle que l'Algérie a dépassé la décennie noire et que les Algériens se sont réconciliés, lancerà sereinement : « Il faut préserver



cette stabilité pour avancer. Beaucoup de pays n'acceptent pas que l'Algérie demeure stable. Notre résistance sera la meilleure réponse ».

Tout en rappelant que tout ce que fait le gouvernement « est sous la supervision du chef de l'Etat », le Premier ministre appellera dans la foulée au dialogue. « J'espère que le dialogue régnera entre nous. Notre orientation est claire et la politique du gouvernement aussi », a-t-il dit, affirmant qu'il bannit la politique de l'exclusion. « Nous travaillons avec tous les algériens sans exception et sans exclusion. Notre seul objectif est la construction du pays », répète-t-il avant d'appeler ceux qui en ont les moyens de relancer l'économie nationale.

« Il faut que tous les Algériens y participent pour aboutir à une économie créatrice de richesses. L'industrie et l'agriculture constituent pour nous la seule solution », dit-il à ce propos, indiquant qu'il y a des instructions pour faciliter l'investissement. « Nous avons les moyens pour un meilleur avenir de l'Algérie », a-t-

il encore ajouté, avant d'expliquer : « Je vous le dis sincèrement, toutes les facilités vont être accordées à ceux qui veulent investir ». Il reconnaîtra toutefois que malgré les progrès qui ont été faits, il reste encore beaucoup à faire. « On n'a pas encore atteint un stade de développement et le chemin est encore long, même si on a réussi à stabiliser plusieurs secteurs ». Il ne manquera pas également de parler de rétablir la confiance et de rendre l'espoir à la jeunesse. « Il faut être à la hauteur des espoirs de notre jeunesse qui ne doit pas se tromper d'ennemi », dit-il, avant d'ajouter : « Il faut rétablir la confiance. Sans espoir et sans confiance mutuelle, point d'espoir ».

Ce sont là des messages on ne peut mieux clairs qui signifient que l'Etat est déterminé à faire face à toutes les menaces, quels que soient leurs degrés de nuisance ou leurs origines. Il s'agit de lignes rouges à ne pas franchir, comme l'avait si bien souligné le Premier ministre.

### LE PREMIER MINISTRE À PARTIR DE RELIZANE :

## Les visites de terrain n'ont rien à voir avec une prévue « campagne électorale anticipée »

Le Premier ministre, Abdellmalek Sellal, a affirmé lors de sa visite samedi à Relizane que les visites de terrain effectuées par le gouvernement dans les wilayas du pays « n'ont rien à voir avec une quelconque campagne électorale comme certains le prétendent », assurant que le gouvernement poursuit son action pour rattraper le retard dans la réalisation du programme de développement.

« Les visites de terrain effectuées par le gouvernement dans les wilayas du pays n'ont rien à voir avec une quelconque campagne électorale. Le gouvernement a un programme et il s'est engagé devant le Parlement et le président de la République à le réaliser au niveau de 48 wilayas et 1.541 communes », a-t-il dit en référence à certains partis qui ont interprété ses derniers déplacements dans les wilayas comme une campagne électorale anticipée.

« L'Algérie se dirige vers une élection présidentielle d'où la nécessité, a-t-il souligné, de combler au plus vite les lacunes sur le terrain et poursuivre le travail pour réaliser les objectifs arrêtés ».

Il a annoncé à cet égard que « le gouver-

nement présentera, en début d'année prochaine, un bilan sur ses activités et sur le développement enregistré par le pays ». « De nombreux problèmes ont été résolus mais il reste beaucoup à faire », a-t-il encore soutenu.

Lors de cette visite qui lui a permis de s'enquérir de la situation du développement dans cette wilaya, le Premier ministre a mis en avant l'impératif d'accélérer le rythme de réalisation afin de résoudre les problèmes des citoyens et rattraper le retard enregistré dans plusieurs secteurs, soulignant que la cadence du développement en Algérie sera meilleure grâce à la « stabilité politique, sociale et sécuritaire ».

Auparavant, le Premier ministre avait affirmé, jeudi, à Chlef que l'Algérie avait « définitivement » tourné la page de la douleur et des larmes, tout en préservant la stabilité du pays et ses institutions durant la première décennie du siècle », et que « le temps est venu aujourd'hui d'aller, tous ensemble avec la même détermination, vers la concrétisation de la relance économique de l'Algérie afin de hisser notre pays au rang des nations modernes et

prospères ». « Les Algériennes et les Algériens ont définitivement tourné la page de la douleur et des larmes tout en préservant la stabilité du pays et ses institutions » a insisté M. Sellal.

Le Premier ministre qui s'est félicité que « la stabilité et la joie de vivre règnent sur cette terre d'Algérie » a indiqué que cet ac-

quis « a été possible grâce au génie du peuple qui a laissé émerger de ses entrailles des hommes et des femmes fidèles et loyaux qui ont résisté face à l'obscurantisme, et des héros au sein des services de sécurité qui ont consenti l'ultime sacrifice pour la pérennité de l'Etat ».

### Le Parlement algérien prend part à Rabat à une conférence internationale sur l'action parlementaire

Une délégation parlementaire algérienne prend part aujourd'hui à Rabat (Maroc) à une conférence internationale sous le thème « 50 ans d'action parlementaire au Maroc, développement de l'exercice parlementaire dans le monde », a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. La participation du Parlement algérien, représenté par Adem Kobbé, membre du Conseil de la nation et Brahimia Mohamed Cherif, membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), intervient à l'invitation adressée aux présidents des deux chambres du Parlement algérien par leurs homologues marocains, précise le communiqué. Selon la même source, les participants examineront à cette occasion plusieurs questions ayant trait notamment aux conditions de développement de l'action parlementaire à la lumière des expériences en la matière en se référant aux études élaborées par les différentes organisations parlementaires.

## MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA



## M. Sellal inspecte et inaugure de nombreux projets de développement à Relizane

La wilaya de Relizane a ainsi bénéficié d'un programme complémentaire de 33 milliards DA qui servira au financement d'une soixantaine de projets de développement dans les secteurs de l'habitat, de la santé, des ressources en eau, de l'agriculture, de la jeunesse et des sports, des travaux publics, de l'industrie, de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Lors de sa rencontre avec des représentants de la société civile de la wilaya, le Premier ministre a mis en exergue la contribution de la jeunesse algérienne à faire «distinguer» l'emblème national dans le concert des nations, saisissant cette tribune pour «saluer» la consécration historique de l'équipe nationale de football en arrachant son ticket de qualification pour le Mondial du Brésil en 2014.

«Ce sont vos enfants qui ont redonné espoir à la jeunesse algérienne», a-t-il souligné à propos des joueurs de l'équipe nationale, promettant que l'emblème national flottera bientôt à nouveau parmi d'autres nations dans le domaine des sciences (et de la recherche) spatiales, au regard du niveau atteint par les chercheurs algériens.

Au cours de son inspection du complexe universitaire de la ville de Relizane, le Premier ministre a insisté sur l'achèvement de l'ensemble des structures commerciales, sanitaires et sportives, accompagnant les cités universitaires, de sorte à «améliorer la qualité de vie» dans ces lieux de savoir.

Par la même occasion, il a plaidé pour la prise en compte de la spécificité géographique de la wilaya en vue d'in-

**Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a effectué samedi une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Relizane au cours de laquelle il a inspecté et inauguré de nombreux projets socio-économiques de nature à impulser le développement local dans cette wilaya de l'ouest du pays.**

troire de nouvelles spécialités d'enseignement en matière d'agriculture notamment.

Il a lancé, à ce propos, le même appel pour que «l'université tienne compte des particularités et des nécessités économiques de chaque wilaya» avant de procéder à l'inauguration d'un programme de 8.000 places pédagogiques. «Nous ne sommes pas en train de former juste pour la formation, mais pour répondre à des besoins économiques des régions et du pays», a-t-il lancé.

Le Premier ministre a, par ailleurs, procédé à la mise en service d'une salle omnisports réalisée dans la nouvelle

ville «Ben Adda-Benouda» ayant coûté la bagatelle de 262 millions DA, d'une capacité de 3.000 places et ayant nécessité plus de deux années de travaux.

M. Sellal avait entamé sa visite dans la wilaya par l'inspection d'un projet de 60 logements publics locatifs (LPL) d'un coût de 121 millions DA et s'inscrivant dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

Il a procédé également à l'inauguration d'un nouveau lycée dans la commune de Hemdania où il a, par ailleurs, suivi un exposé sur la culture de la pomme de terre, notamment celle hors saison, qui revient de plus belle après avoir été abandonnée pendant une décennie par les agriculteurs en raison de la faiblesse des eaux destinées à l'irrigation.

Ainsi, la surface réservée à ce produit est passée en l'espace de quatre ans de 3.600 hectares à 9.200, alors que la production a augmenté de 1,1 million de quintaux à 2,7 millions de quintaux.

Après avoir écouté les doléances des agriculteurs s'agissant du manque de chambres froides, le Premier ministre s'est engagé à prendre en charge cette question, tout en les exhortant à œuvrer pour une meilleure productivité de cette filière.

Dans le domaine industriel, M. Sellal a annoncé le lancement, dès l'année prochaine, de la construction d'une usine de ciment qui s'inscrit dans le cadre du partenariat entre le privé et le public et qui devra réduire considérablement la forte demande pour ce matériau et créer, dans le même temps, de nouveaux postes d'emploi.

## Le gouvernement présentera un bilan de ses activités début 2014

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué samedi à Relizane que le gouvernement présentera un bilan de ses activités début 2014.

«Il est nécessaire que le gouvernement présente, au début de l'année prochaine, un bilan sur ses activités et le développement enregistré par le pays», a déclaré M. Sellal lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile de la wilaya où il effectue une visite de travail et d'inspection. Pour le Premier ministre, sa visite à Relizane «n'a rien à voir avec une quelque campagne électorale

comme certains tentent de l'interpréter».

«Nous avons un programme et nous nous sommes engagés devant le Parlement et le président de la République à le réaliser au niveau de 48 wilayas et 1541 communes», a-t-il dit.

L'Algérie se dirige vers une élection présidentielle d'où la nécessité, a-t-il dit, de «rattraper au plus vite les lacunes sur le terrain et poursuivre le travail pour réaliser les objectifs arrêtés», a expliqué le Premier ministre.

«De nombreux problèmes ont été résolus bien que le chemin reste long», a-t-il

poursuivi. Il a, par ailleurs, mis l'accent sur l'impératif d'accélérer le rythme de réalisation afin de résoudre les problèmes des citoyens et rattraper le retard enregistré dans plusieurs secteurs, soulignant que le calendrier du développement en Algérie sera meilleure grâce à la «stabilité politique, sociale et sécuritaire».

S'agissant de la politique de l'Etat en matière de subventions sociales, notamment en ce qui concerne les produits de grande consommation et les services, M. Sellal a affirmé que le peuple algérien «merite une

telle démarche du fait des souffrances endurées pendant la période coloniale et les années de terrorisme». Il a ajouté dans ce sens:

«Tous, dans le gouvernement, nous agissons en notre âme et conscience et nous n'avons aucune autre ambition. Nous croyons que le peuple algérien est souverain et seul détenteur de la terre et de ses richesses.

Et de ce fait, les mutations sociales sont une concrétisation de cette conviction».

APS

► **Le Premier ministre annonce une hausse du montant du programme complémentaire pour Relizane à 33 milliards DA**

► **M. Sellal souligne le rôle des jeunes Algériens qui ont su hisser le drapeau national dans les forums internationaux**

► **Un programme complémentaire de 25 milliards DA au profit de la wilaya de Relizane**

## Le Premier ministre achève sa visite dans la wilaya de Relizane

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a achevé samedi soir à Relizane sa visite de travail et d'inspection d'une journée qu'il a consacrée à la wilaya dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaïz Bouteflika. Au cours de cette visite d'une journée, M. Sellal a inspecté nombre de projets de développement, tout d'abord le nouveau parc industriel dans la commune de Sidi Khettab où des exposés lui ont été présentés sur des projets d'investissement, dont certains ont été lancés portant sur les domaines du textile, des industries alimentaires et de la métallurgie.

Pour ce qui est de l'habitat, le Premier ministre s'est enquis, dans le pôle urbain de la commune de Bendaoud, du projet de réalisation de 800 logements publics locatifs dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), faisant partie d'un programme de 6.250 logements lancé dernièrement. En outre, M. Sellal a procédé, au centre universitaire de Relizane, au lancement d'un projet de 8.000 places pédagogiques et à la mise en service d'une bibliothèque centrale. Dans la commune de Hmoudra, le Premier ministre a inspecté le projet de 60 logements publics locatifs et inauguré un lycée, avant de procéder, dans la nouvelle ville Benadda-Benaouda à la mise en service d'une salle omnisports et visité le salon de wilaya des produits agricoles. Au terme de sa visite de travail dans la wilaya de Relizane, M. Sellal a présidé une rencontre avec les autorités locales élargie à la société civile. A la faveur de cette visite, la wilaya de Relizane a bénéficié d'un programme complémentaire de 33 milliards DA pour financer 59 opérations concernant les secteurs de l'habitat et de l'urbanisme, des travaux publics, des ressources en eau, de la santé, de l'agriculture, de l'énergie, de l'industrie, de la jeunesse et des sports, de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

## Lancement l'an prochain à Relizane du chantier de réalisation d'une usine de ciment

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a annoncé samedi à Relizane, lors d'une réunion avec les autorités locales et les représentants de la société civile, que l'année prochaine verra le lancement du chantier de réalisation d'une usine de ciment dans cette wilaya. M. Sellal, qui effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Relizane, a indiqué que cette usine, qui sera réalisée dans le cadre du partenariat entre les secteurs public et privé, contribuera à résoudre le problème de rareté de ciment dans la région et à créer des postes d'emploi. Le Premier ministre a souligné, dans ce contexte, que la politique actuelle vise à réaliser des usines de ciment dans plusieurs régions du pays affirmant que l'Algérie sera à l'avant-garde dans l'exportation de ciment. M. Sellal a annoncé, d'autre part, la création, à Relizane, d'une faculté d'agronomie développée.

## POR D'ALGER

### Lancement en janvier des travaux d'extension de la gare maritime

Les travaux d'extension de la gare maritime d'Alger, visant à multiplier les capacités d'accueil des voyageurs, seront lancés en janvier 2014, a déclaré hier le PDG de l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL), M. Abdelaïz Guerrah.



«Ce projet vise à doubler les capacités de traitement des navires de voyageurs ce qui nous permettra, une fois les travaux achevés, de traiter deux navires simultanément» a indiqué M. Guerrah à l'APS. L'opération contribuera aussi à améliorer les conditions de transit des voyageurs et à faciliter les procédures de contrôle, a-t-il ajouté.

«L'EPAL «est sur le point de signer un contrat avec l'entreprise de réalisation Batimco, une filiale du groupe industriel Batimetal, pour la réalisation des travaux qui s'étaleront sur une période de 22 mois», a précisé M. Guerrah. A la fin des travaux, la surface de la gare maritime passera de 8.250 m<sup>2</sup> à 23.500 m<sup>2</sup>, alors que l'espace réservé aux véhicules et aux passagers s'étendra de 29.000 m<sup>2</sup> à 51.000 m<sup>2</sup>, avait indiqué un responsable à la direction des travaux et de développement de l'EPAL.

Le projet «permettra le transit des voyageurs dans un cadre agréable avec l'installation de toutes les commodités nécessaires comme les restaurants, les boutiques, les pharmacies et les aires de repos et de loisirs», avait-il précisé. Le nombre de passagers ayant transité par le port d'Alger durant les neuf premiers mois de 2013 a connu une baisse de 11% à 142.286 contre 160.568 durant la même période de 2012, selon un bilan de l'EPAL. Par ailleurs, le port sera doté d'ici la fin du mois en cours, de dix stackers neufs de 45 tonnes, des équipements permettant d'augmenter les cadences de chargement et de déchargement ainsi que les capacités de manutention des marchandises, a ajouté M. Guerrah.

Il a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement de l'entreprise portuaire. Le responsable du premier port d'Algérie a indiqué, également, que les travaux de consolidation du terminal à conteneurs seront lancés au plus tard au début du mois de décembre 2013.

## TAXIS À BLIDA

### Le compteur pour ne pas toucher à la couleur

Nombreux sont les chauffeurs de taxis urbains à Blida qui ne considèrent pas le compteur comme un outil déterminant le prix à payer par le client, mais plutôt comme un simple accessoire pour faire semblant de travailler conformément à la réglementation en vigueur.

Aussi, nombre d'entre eux procèdent à l'installation d'un compteur dans le seul souci d'échapper à l'obligation de peindre leurs véhicules en jaune, tout en continuant à fixer les tarifs à leur guise.

«On place les taximètres juste pour ne pas toucher à la couleur originale de nos voitures. Sans l'utilisation du compteur, nous serions obligés de les peindre en jaune et il nous sera alors difficile de les revendre plus tard», expliquent à l'APS plusieurs chauffeurs de taxis à Bab Essebt, Bab Dzair et Bab Ezzaouia.

Reconnaisant qu'ils transgessent la réglementation régissant cette activité, ils expliquent également qu'ils recourent à ce procédé pour des questions liées à la rentabilité. «Si on applique les prix affichés par les taximètres, la rentabilité de notre travail sera sérieusement amoindrie. Même si on travaille à la place, cela ne nous arrange nullement», justifient-ils.

Ce qui est encore aberrant est que ces derniers n'éteignent jamais les taximètres, une mesure préventive pour parer à tout contrôle inopiné. «En cas d'arrivée de contrôleurs, nous nous mettons à l'abri de toute sanction, mais les clients savent que le prix de la course est fixé à l'avance», affirment-ils.

En apparence, la réglementation est respectée à la let-

## LAGHOUAT

### Le futur institut national spécialisé assurera la formation de filières liées aux hydrocarbures

**Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a annoncé samedi à Hassi R'mel (Laghout) que l'institut national spécialisé en formation professionnelle, en cours de réalisation à Laghouat, devra assurer la formation dans les filières relatives aux hydrocarbures.**

«L'institut en question, livrable au mois de décembre prochain, sera versé dans la formation dans les spécialités afférentes au secteur des hydrocarbures», a indiqué M. Bedoui, lors d'une rencontre avec des apprentis au niveau des entreprises relevant du secteur des hydrocarbures établies dans la zone industrielle de Hassi R'mel.

Cette orientation s'insère dans le cadre d'une stratégie visant la dynamisation du secteur au niveau de cette wilaya, a expliqué le ministre, avant de mettre l'accent sur l'importance d'adopter une formation qualitative et de mobiliser des équipements pédagogiques nécessaires à même de «garantir une formation performante des jeunes en vue d'atteindre l'objectif: chaque poste de formation aura un poste d'emploi».

M. Bedoui a également mis en



exergue la volonté politique quant à une meilleure prise en charge des jeunes. Mettant à profit cette rencontre, abritée par le Centre de formation et d'efficacité énergétique relevant de Sonastrach, le ministre a pris connaissance des préoccupations soulevées par les apprentis, inhérentes notamment à la qualité de formation des formateurs et à l'opération de recrutement, avant de s'engager à prendre en charge ces doléances. M. Béoudi a auparavant procédé, au niveau de la nouvelle ville de Bellil, au sud de Laghouat, à l'inauguration d'un centre de formation d'une capacité d'accueil de 200 places pédagogiques, doté d'un internat de 60 lits.

Dotée d'une enveloppe de 145 millions DA, cette nouvelle structure de formation, devant générer près de 80 emplois, devrait ouvrir ses portes aux stagiaires au titre de la prochaine rentrée, (session février), avec une nomenclature de formation constituée des filières de la plomberie sanitaire, la soudure et la maçonnerie, susceptibles de satisfaire les besoins de la région, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

Le ministre devait poursuivre hier, sa visite de travail par l'inspection d'une série de structures de formation au niveau des communes de Laghouat et d'Aflou.

## SELON LE DIRECTEUR DE WILAYA DE LA SANTÉ, ALI AÏT MOHAND

### Un quatrième cas de paludisme à Guelma

Un quatrième cas de paludisme «importé» a été diagnostiqué à Guelma chez un homme de 34 ans, a indiqué hier le directeur de wilaya de la santé, Ali Aït Mohand.

Il s'agit là-encore d'un supporteur de l'équipe nationale de football qui s'était déplacé le mois dernier au Burkina Faso pour assister au barrage aller des qualifications pour la Coupe du monde 2014, selon le responsable. Le patient est actuellement sous traitement au service infectieux de l'hôpital Ibn Zahr où il a été admis samedi soir, a encore indiqué M. Aït Mohand.

Au total, ce sont quatre cas de paludisme qui auront été diagnostiqués à Guelma depuis le 18 novembre dernier. Une première victime (un pompier de 25 ans) avait été admise à l'hôpital il y a un peu moins d'une semaine, suivie de deux autres personnes de 32 et de 34 ans hospitalisées jeudi der-

nier. Tous se trouvaient au même moment à Ouagadougou pour la rencontre de football Algérie-Burkina Faso du 12 octobre 2013.

Selon le directeur de la santé, ces quatre personnes n'ont pas respecté le schéma de chimio-prophylaxie, fortement recommandé, en oubliant de prendre tous leurs comprimés de Méfloquine. Ce responsable lance un appel à tous les supporters s'étant rendu au Burkina Faso pour qu'ils se rapprochent des services de santé aux fins d'analyses.

Neuf (9) cas d'atteinte de paludisme et un (1) décès ont été enregistrés dernièrement à Ghardaïa et 15 autres cas (sans rapport avec ceux de Ghardaïa) dans d'autres wilayas avec trois (3) décès. Il s'agit, a-t-on précisé, de cas «isolés et importés».

## TAXIS À BLIDA

### Le compteur pour ne pas toucher à la couleur

Alors qu'en réalité, elle est foulée au pied par ces transporteurs qui dictent, souvent, des tarifs exorbitants, notamment en début de soirée, où les bus de transport en commun brillent par leur absence.

«Pour se déplacer entre Bab Dzair et la cité Brakni, sur une distance d'au moins cinq kilomètres, nous devons payer entre 150 et 200 dinars! C'est vraiment trop, ces taxis disposent de compteurs mais ne travaillent jamais avec», rouspètent plusieurs citoyens, appelant les autorités concernées à intervenir pour mettre un terme à cette anarchie.

#### Une aubaine pour les clandestins

Outrés par cette attitude «malveillante» des chauffeurs de taxis, une bonne partie de Blidéens optent pour les services de transporteurs exerçant de façon illégale, appelés communément les «clandestins».

Ces derniers qui envahissent, de leur côté, les «coins stratégiques» de la ville, notamment en fin de journée, sont largement sollicités, au vu des tarifs concurrentiels qu'ils appliquent.

«Avec un clandestin, les prix sont largement inférieurs à ceux des taxis. Nous avons aussi la possibilité de payer à la place, en cas d'existence de quatre voyageurs pour la même destination», confient, à cet égard, plusieurs citoyens.

Entre Bab Ezzaouia et Beni-Tamou, par exemple, un taxi légal exige 500 DA, alors qu'un clandestin effectue la course pour seulement 300 DA. Une différence sensible, ce qui donne l'avantage aux transporteurs illégaux, qui ti-

rent profit de cette transgression de la réglementation en vigueur par les chauffeurs de taxis. «Nous savons pertinemment qu'il vaut mieux prendre un taxi pour être protégé par la loi en cas d'incident, mais les tarifs exorbitants dépassent notre pouvoir d'achat», insiste un citoyen, estimant que seule l'application vigoureuse de la réglementation est à même de parer à cette situation préjudiciable à tous.

#### Fin 2013, l'ultimatum de la direction des transports

Le directeur des transports de la wilaya, Mokhtar Merzoug, a indiqué à l'APS que ses services sont au courant de cette «Violation de la loi par les chauffeurs de taxis», ajoutant que si les concernés ne se soumettent pas à la réglementation d'ici fin 2013, de lourdes sanctions seront prises à leur encontre.

«En juin dernier, nous avons mis en demeure l'ensemble des taxis, les appelant à exercer conformément à la loi. Plusieurs réunions ont été tenues, jusque-là, avec leurs représentants afin de les amener à respecter la réglementation», a-t-il encore précisé.

Les sanctions pourront aller jusqu'au «retrait de la licence d'activité», a souligné M. Merzoug, ajoutant que la direction des transports veille également à défendre les droits des citoyens. Le manque de contrôleur a favorisé ces pratiques «regrettables», a encore observé le même responsable, précisant que la wilaya de Blida a besoin de huit (8) inspecteurs pour assurer le contrôle de toutes les stations, alors qu'elle ne dispose que de trois (3) éléments actuellement.

ALGER

# L'instrument de la vengeance

Kamel est paniqué, un coup de téléphone anonyme lui annonce qu'on a kidnappé son petit-fils. L'un des complices est son propre neveu.

A.Ferrag

Cette journée de novembre 2013 met enfin, un terme au procès de Halim, arrêté pour kidnapping, il y a de cela trois ans. Kamel, un gérant de restaurant, se tient la tête derrière son comptoir et pleure à chaudes larmes. Les clients, habitués au sourire aimable d'un gérant plutôt sympathique, s'inquiètent de son état. Kamel ne répond pas. Il se contente de pleurer. Mais qu'est-ce qui a donc pu bouleverser ce sexagénaire ?

Dans son entourage, tout le monde le connaît sous cet aspect optimiste et drôle. Aussi, quel ne l'étonnement de ces gens en le voyant pleurer comme un enfant que l'on prive de ses parents ? Le drame ? Il aura suffi d'un simple coup de fil, de quelques phrases et d'une terrible menace pour que tout bascule autour du vieillard anéanti. Une sinistre voix lui a annoncé froidement que son petit-fils Nassim, âgé de 8 ans, a été kidnappé et que, s'il veut le voir vivant, il a intérêt à suivre les instructions à la lettre.

-Mais qui êtes-vous ?

-Vous n'avez pas à le savoir... Pensez seulement que si vous faites la bêtise d'ébranler cette histoire ou faire appel à la police, on assassiner Nassim sans le moindre scrupule.

-Je vous en prie ! Ne faites

pas cela, je suivrai à la lettre vos directives, mais ne tuez pas la prunelle de mes yeux ! Je vous en conjure...

-Très bien. En attendant, on vous rappellera à 18h00. Kamel s'est vu obligé de raccrocher, les yeux pleins de larmes et le regard incroyablement désespéré...

Nassim, c'est lui qui s'en est toujours occupé depuis tout petit...

Devant ses yeux défilent les souvenirs des promenades dont raffolait le petit, son rire joyeux et ses bêtises.

Comment peut-on en vouloir à un petit ange qui ne sait pas encore faire la différence entre le bien et le mal ? Mon Dieu ! Et s'ils venaient à le tuer...

Kamel a intérêt à suivre les instructions à la lettre, telle fut sa première réaction. Mais une fois l'émotion passée, la première réaction de Kamel a été d'appeler son gendre Nabil, afin de prendre des nouvelles. Hélas ! son gendre et sa fille sont à la recherche du petit Nassim. Il n'est nulle part, et lui, le grand-père, était leur dernier espoir.

Kamel demande à Nabil de passer au restaurant.

Ensuite, il se rend au commissariat pour déposer plainte. A 15h00, le père et le grand-père sont là, la peur au ventre. Ils sont là à attendre ce coup de fil prévu à 18h00. Le ravisseur appelle, fidèle à sa parole. Il donne le combiné à l'enfant qui supplie son grand-père de venir le



chercher. Kamel est ému. Le ravisseur exige 200 millions de centimes qui lui seront remis en mains propres par Nabil, dans trois jours, à midi.

Nabil ne sera pas au rendez-vous et le « présumé » kidnappeur appelle à 14h00, fou furieux. Il menace de mettre au feu aux jours du petit s'il n'a pas l'argent à 17h, le même jour, au même endroit. La police est aussi au rendez-vous, et au moment où le kidnappeur prend l'argent, il est arrêté.

Au cours de l'enquête, il révèle avoir un complice Halim. Kamel et Nabil sont sidérés, car il s'agit du neveu de Kamel qu'ils n'ont pas revu depuis la fameuse histoire d'héritage. Le même jour, quelque part dans la ville, Amina, la mère du petit Nassim, allait s'évanouir en ouvrant la porte. Là, devant ses yeux, se tiennent un inconnu et son enfant cheri qui l'agrippe, sautant de joie. L'inconnu, Salah se présente comme étant le frère ainé de Halim, et que tous deux sont neveux de Kamel avec qui ils ne parlent plus depuis longtemps. Il raconte qu'il y a trois jours, Halim a débarqué à la maison avec un gosse, prétendant qu'il s'agissait du fils d'un ami qu'il doit garder quelques temps, à la suite du décès tragique de sa mère.

Salah et son épouse n'ont pas le choix. Mais voilà que l'enfant révèle qu'en fait, il a été kidnappé, du reste, sur son petit cahier d'écolier. Sa-

lah relate les mêmes faits aux services de police, et c'est ainsi qu'on met la main sur le complice Halim qui, en fait, n'est autre que le neveu du vieux Kamel. Un désir de vengeance est à l'origine du rapt. Halim raconte qu'il y a bien longtemps, son scélérat d'oncle Kamel a arnaqué sa propre mère, aujourd'hui décédée, en lui volant sa part d'héritage. Il a alors juré de venger sa mère et s'en est pris au petit-fils de Kamel qu'il cherchait plus que tout au monde.

Il a monté ce coup avec son meilleur ami Farid.

Présentés devant le juge d'instruction, les deux accusés sont inculpés d'enlèvement de mineur.

Un premier procès les a condamné à 12 ans de prison ferme. Farid fait un pourvoi en cassation et sa peine est réduite à 10 ans de prison ferme.

Halim déclare à la cour que c'est son ami qui a tout planifié, y compris le rapt à la sortie de l'école, et que l'enfant ne l'a jamais aperçu.

Farid ne nie pas cette accusation, affirmant qu'ils avaient à partager la rançon.

Nassim, quant à lui, âgé aujourd'hui de 11 ans, donne une autre version. Selon lui, les deux complices l'ont recueilli à la sortie de l'école. Il affirme qu'ils étaient deux et que dans la voiture, ils montaient un plan diabolique. Au terme du procès, Halim est condamné une fois de plus à 12 ans de prison ferme.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION (PROTECTION CIVILE)  
10 morts et 34 blessés en 2 jours



Durant la période du 23 au 24 novembre 2013 arrêté ce matin à 08h00, Les unités de la Protection civile ont enregistré 1755 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, absence de dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés par nos secours dont 6 accidents les plus mortels ayant causé le décès à 10 personnes et 34 blessés, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Béchar, avec le décès de 4 personnes et des blessures à 3 autres, suite à la collision entre deux véhicules légers, survenue sur la RN50, commune de Mechra Houari Boumediène.

En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de plusieurs incendies urbains et divers, le plus important déclaré au niveau de la wilaya de Oum El-Bouaghi , il s'agit d'un feu déclaré à l'intérieur d'un kiosque au centre ville de la commune de Henchir ayant cause le décès de 2 personnes (carbonisées ) évacuées vers la clinique locale.

Par ailleurs, nos secours sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 16 personnes incommodées par le monoxyde de carbone Co2 émanant des appareils de chauffage au niveau des wilayas de Médéa, Aïn Témouchent et Djelfa, sans faire de victimes.

**M'SILA**  
**Des habitants bloquent le siège de l'APC de Slim**

Mouad B.

Des habitants de la commune de Slim, 128 km au sud de M'sila, sont revenus à la charge et ont bloqué, hier, le siège de l'APC hier en protestation contre la distribution des 200 aides au logement rural et les 70 recrutements des postes d'emplois à travers la commune.

Ils exigent des autorités locales de prendre leurs doléances en considération. Les protestataires demandent que le nombre des bénéficiaires aux aides au logement rural soient augmenté et que le recrutement dans des postes d'emplois soit clarifié.

Au moment où nous mettons sous presse, les protestataires campent sur leur position et demandent qu'une délégation soit dépêchée de la wilaya afin que leur problème soit pris en charge de manière réelle.



mis à la disposition de ces cellules qui s'emploient actuellement à l'élaboration anticipée de «plans sanitaires et de sauvetage» dans les communes classées à risques, selon la même source qui a souligné qu'un montant de 2 millions de di-

nars a été mobilisé pour l'achat de couvertures et de vêtements qui pourraient servir en cas de forte dégradation des conditions atmosphériques.

Ces cellules regroupent l'ensemble des secteurs concernés (communes, protection civile et directions de la santé, des travaux publics, de l'urbanisme et du commerce), ainsi que les services techniques de la wilaya, selon M. Rehailia qui a fait savoir que tous les centres et structures de l'action sociale sont dotés d'une «permanence habilitée à déclencher une mobilisation rapide pour les besoins d'opérations d'hébergement des familles sinistrées».

Durant la saison hivernale, la mission des structures de l'action sociale ne se limite pas uniquement à l'hébergement des victimes des intempéries mais s'étend également à la prise en charge des personnes sans domicile fixe (SDF).

## TISSEMSILT 519 CD et DVD saisis par la police en collaboration avec l'Onda

OULD SIDI AMAR

Menant une lutte implacable contre le piratage des CD/DVD par des individus qui activent dans la reproduction illégale d'œuvres artistiques ou culturelles causant des préjudices énormes à l'Office nationale des droits d'auteurs (ONDA) et au Trésor public, les éléments de la police économique relevant de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, en collaboration avec l'ONDA, ont effectué des opérations de contrôle au niveau des points de vente des produits audiovisuels au cours desquelles pas moins de 519 CD et DVD piratés et contrefaits ne portant aucun timbre fiscal, ont été saisis chez un revendeur âgé de 30 ans, à la cité » des 119-Logements au chef-lieu de wilaya. Une amende de 10.000 DA lui a été notifiée.

## GENDARMERIE NATIONALE Accidents de la route : 10 morts et 44 blessés en 24 heures



Dix (10) personnes ont été tuées et 44 autres ont été blessées dans 19 accidents de la circulation de la route enregistrés à travers 13 wilayas du pays, selon un bilan publié hier par le commandement de la Gendarmerie nationale.

L'accident le plus grave a été celui enregistré à 11 heures, sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, à hauteur du village Moregueb commune d'Aïn-Turk (Bouira), précise la même source.

«Suite à l'excès de vitesse, le conducteur d'un véhicule de marque Renault Clio, se dirigeant de Bouira vers Aïn Turk, a perdu le contrôle de son moyen de locomotion qui s'est renversé», ajoute la Gendarmerie nationale. Le commandement précise que cet accident a occasionné le décès de 4 occupants du véhicule, dont un bébé et des blessures diverses à 2 autres dont une fillette âgée de 4 ans.

## MAROC Seconde secousse tellurique enregistrée dans le nord du pays

Une secousse tellurique de magnitude 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée samedi soir dans la province de Taounate (nord du Maroc), a annoncé l'Institut marocain de géophysique (ING). La secousse s'est produite à 21h26 (locale) dans une commune dénommée Tafraat, selon le réseau de surveillance sismique relevant de l'ING qui ne signale ni victimes ni dégâts matériels. Il s'agit de la deuxième secousse enregistrée dans la même journée dans le nord du royaume.

La première de magnitude 3,6 degrés sur l'échelle ouverte de Richter s'est produite samedi matin (08h00 locale) au large d'Al Hoceima (nord-est). La dernière secousse tellurique d'une magnitude de 3,3 degrés sur l'échelle de Richter avait été enregistrée le 17 octobre dans la province de Midelt (centre) sans faire de victimes ni dégâts.

## ÉRUPTION D'UN VOLCAN EN INDONÉSIE Des milliers de personnes fuient leurs habitations

Plusieurs milliers de personnes ont fui leurs habitations dans la nuit de samedi à hier dans l'ouest de l'Indonésie après des explosions du volcan Sinabung qui est entré à nouveau en éruption lundi dernier, a indiqué hier l'Agence nationale des catastrophes.

Le Sinabung situé dans le nord de l'île de Sumatra (nord-ouest) est entré en éruption depuis mi-septembre, mais son activité s'est accélérée samedi soir et hier matin.

Il a projeté à plusieurs reprises des jets de cendres brûlantes et des roches jusqu'à 8 km de hauteur, poussant des milliers de personnes à fuir leurs habitations pendant la nuit, ce qui porte à un total de 12.300 personnes le nombre de personnes ayant



quitté la zone depuis lundi dernier, selon l'agence nationale des catastrophes. L'agence chargée de la surveillance des volcans a relevé l'alerte à son niveau le plus élevé, ce qui signifie qu'une très violente éruption est attendue. Tous les habitants vivant dans un rayon de 5 km du volcan ont été

priés de quitter les lieux. Le Sinabung, qui était endormi depuis près d'un siècle, s'était déjà réveillé en août dernier et en septembre 2010. L'archipel indonésien, situé sur la «ceinture de feu» du Pacifique, est le pays comptant le plus de volcans en activité au monde (129).

## USA Boeing avertit d'un risque de givrage des moteurs GE de certains 747 et 787

Boeing a mis en garde les compagnies aériennes les utilisant contre un risque de givrage des moteurs de certains de ses gros porteurs 747 et 787, a indiqué samedi une porte-parole du constructeur aéronautique américain.

Les appareils concernés sont des 747-8 et des 787 (dits «dreamliner») équipés de moteurs de General Electric GEnx, les 787 avec des moteurs Rolls-Royce Trent 1000 n'étant en revanche pas affectés, a précisé la porte-parole. L'avertissement fait suite à «des exemples de givrage par

des cristaux de glace ayant entraîné une diminution temporaire des performances du moteur», selon Boeing, qui assure que «seulement un petit nombre» de moteurs GEnx ont rencontré ce problème en vol.

Boeing dit travailler avec GE et les compagnies concernées pour trouver une solution. En attendant, il demande aux avions concernés de ne pas voler à moins de 50 miles nautiques des orages susceptibles de contenir des cristaux de glace.

## CHINE Un séisme de magnitude 5,6 secoue le Xinjiang

Un séisme de magnitude 5,6 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué hier Qiemo, un district de la région autonome ouïgour du Xinjiang, en Chine, a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine.

Le séisme a eu lieu vers 7h30 (heure

de Pékin) à 36,8 degrés de latitude nord et 86,7 degrés de longitude est, a précisé le centre dans un communiqué. Il est survenu à une profondeur de dix kilomètres, ajoute le texte. Les premières informations ne font pas état de dégâts.



## ISLAMOPHOBIE Augmentation de 11,3% des actes islamophobes durant les neuf premiers mois de l'année 2013

Une augmentation de 11,3% des actes antimusulmans (2,6% pour les actions et 14,7% pour les menaces) a été constatée durant les neuf premiers mois de l'année 2013, soit 157 actes en 2013, contre 141 en 2012, indique Abdallah Zekri, président de l'Observatoire national contre l'islamophobie dans un bilan remis samedi à l'APS.

«Si les chiffres du 1<sup>er</sup> semestre 2013 ont enregistré 35 % d'augmentation des actes antimusulmans (41 % pour les actions et 33 % pour les menaces (soit 80 actions en 2012 et 108 en 2013), il est à noter une nette baisse pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2013, particulièrement en juillet et août», constate l'Observatoire qui précise qu'au final, pour les neuf premiers mois de l'année 2013, «il y a eu une augmentation de 11,3% par rapport à 2012 (2,6 % pour les actions et 14,7 % pour les menaces), soit 141 actions en 2012 contre 157 actions en 2013».

Il relève dans ce bilan allant du 1<sup>er</sup>

janvier au 30 septembre 2013, que l'agression des femmes portant un foulard, est un nouveau phénomène observé en France.

Il souligne ainsi qu'en deux mois seulement (juillet et août), 14 agressions ont été enregistrées à Argenteuil, Trappes et Reims, et qu'après une certaine accalmie durant l'été, les chiffres repartent à la hausse pour les mois d'octobre et novembre.

L'Observatoire précise aussi que ces chiffres concernent uniquement les actes pour lesquels il y a eu dépôt de plainte et main courante dans les commissariats et gendarmeries.

Il déplore que ces chiffres soient «en-dessous de la réalité», expliquant que «nombreux sont les musulmans qui ne souhaitent pas porter plainte, considérant à tort ou à raison qu'il n'y aura pas d'aboutissement», et affirme que si l'Observatoire «dénonce et condamne» les actes islamophobes, il doit également «condamner ceux qui portent atteinte à cette institution

à sa crédibilité en faisant de fausses déclarations d'agressions».

Le président de l'Observatoire relève, dans le même bilan, «la forte augmentation» du phénomène de l'islamophobie via la «cyber-haine», notamment à travers les courriels, exprimant son «inquiétude» face à cette «diffusion massive et invisible, prônant la haine des musulmans et propageant la peur, la violence, les préjugés et la discrimination».

Il dénonce ainsi cette «propagande hostile» contre l'Islam, «associé exclusivement au terrorisme, à l'extrémisme et à une menace pour d'autres cultures». L'Observatoire contre l'islamophobie se définit comme une institution «né de la volonté des membres du Conseil français du culte musulman (CFCM) et des pouvoirs publics en France, autour d'un objectif commun : la lutte contre les discriminations et le respect de la dignité humaine».

APS

## CONSTANTINE

## Commémoration du centenaire du militant Abdallah Filali

L'Association pour l'éducation citoyenne de la wilaya de Constantine a commémoré, samedi à la salle Ibn Badis, le centenaire de la naissance du militant nationaliste Mebarek (Abdallah) Filali (1913-1957), en présence de proches, d'universitaires et de chercheurs.

Dans son allocution d'ouverture, M. Mohamed Largueche, secrétaire général de l'association, mis en exergue l'importance de cette commémoration qui entre dans le cadre d'un cycle de rencontres consacrées à l'étude du patrimoine militant du mouvement national algérien dans ses diverses composantes, politiques, culturelles et associatives.

M. Brahim Filali, représentant de la famille du défunt, cadre des Affaires religieuses à la retraite, a rappelé le parcours d'Embarek Filali, connu en tant que militant sous le nom d'Abdallah. Il a rappelé que ce militant a poursuivi des études coraniques à la zaouïa de Sidi Fathallah, au quartier de la vieille ville (Makaad el Hout), dans la classe de Cheikh Abdelhafid El Djennane, figure intellectuelle de Constantine et ami de cheikh Abdelhamid Ben Badis.

Abdallah Filali a adhéré à l'Etoile nord-africaine et a organisé la visite de Messali Hadj à Constantine, le 19 octobre 1936. En 1937 il est en compagnie d'Areski Kahal, militant de Guenzet (wilaya de Sétif), mort à Serkadji en détention en 1939, pour avoir déposé les statuts du Parti du peuple algérien (PPA), à la préfecture de Nanterre (France).

A partir de cette date, il séjournera à plusieurs reprises dans les prisons coloniales, à Serkadji, El Harrach, Berrouaghia et Lambéz. Entre 1943 et 1945, il assure la direction du PPA aux côtés de Lamine Debaghine, Ahmed Mezerna, Ahmed Bouda et Omar Khellil.

Abdallah Filali est chargé en 1947 d'organiser la fédération de France du PPA-Mtd. Il organise en 1952 l'évasion de Benbella de la prison de Blida et se charge du transfert de Mohamed Khider et de Hocine Ait Ahmed, responsable de l'Organisation spéciale après la mort de Mohamed Belouizdad en 1952, alors en clandestinité, au Caire (Egypte).

Abdallah Filali qui a participé à l'organisation du congrès d'Hornu (Belgique) du MTLD, après la crise qui a divisé le parti nationaliste, meurt le 24 novembre 1957 à Paris, des suites des affrontements entre le FLN et le MNA.

Les cendres d'Abdallah Filali, enterré en France, ont été transférées à Constantine par sa famille, à l'initiative du défunt président Houari Boumediene. Plusieurs interventions ont été données au cours de cette journée commémorative, par Mounassir Oubatroun, journaliste et auteur de documentaires historiques, notamment «Le 20 août 1955, l'embrasement», le docteur Rabah Bélaïd professeur d'histoire à l'université de Batna, et M. Moussa Maariche, professeur de philosophie à l'université de Khencela, qui a souligné dans sa communication, que l'étude de l'histoire du mouvement national, dans sa pluralité, est le garanti de la construction de la citoyenneté et d'une société civile, adjoint indispensable à la consolidation de l'Etat de droit.

Pour sa part, Dahmane Nedjar, journaliste et chercheur, a présenté un témoignage de Djanina Messali Benkelfat, fille de Messali Hadj, sur le parcours d'Abdallah Filali, mettant en exergue, en particulier, «l'aventure» des maquis qui ont été organisés à la hâte, en Kabylie et à Djebel Amor, après les massacres du 8 mai 1945. Les participants à cette rencontre, se sont rendus ensuite, au cimetière de Constantine, pour se recueillir devant la tombe de Abdallah Filali.

## NÉGOCIATIONS D'ÉVIAN

## «Le plan français était connu à l'avance par la délégation algérienne»

Le plan de la délégation française pour les négociations d'Evian était connu à l'avance par la délégation algérienne, a révélé samedi à Oran l'ancien vice-Premier ministre, Nouredine Yazid Zerhouni.

Invité à une rencontre sur «l'intelligence économique» organisée à l'hémicycle de la wilaya M. Zerhouni a précisé que «les services de renseignement algériens mis en place par la Révolution sont parvenus, en 1962, à avoir entre les mains le plan de la délégation française avant même l'ouverture des négociations d'Evian».

«Les intentions de la partie française sur les gisements énergétiques de l'Algérie étaient connus à l'avance par la délégation algérienne, ce qui a permis au GPPA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) de négocier de la meilleure manière possible les Accords d'Evian», a souligné M. Zerhouni.

M. Zerhouni a évoqué dans ce même contexte l'appel à la grève lancée par l'Union des étudiants (UGEMA) le 19 mai 1956, à quelques jours du baccalauréat, ajoutant «avoir eu la chance extraordinaire de rejoindre les rangs de l'ALN et d'avoir fait partie du groupe qui fut chargé de la création d'un service de

renseignement». «Nous sommes partis de rien, nous avons pu progressivement organiser un service d'intelligence, un organisme qui a permis à la Révolution algérienne de faire de grands pas, et d'atteindre l'objectif premier qui était, à l'époque, de connaître l'armée française et l'administration coloniale», a-t-il dit.

«Mon témoignage se veut un indicateur de la capacité de la jeunesse algérienne pendant la Révolution et une source de motivation pour les jeunes générations afin qu'elles contribuent pleinement au nouveau défi qui s'impose, à savoir le développement économique du pays», a encore déclaré M. Zerhouni qui avait également occupé le poste de ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. M. Zerhouni était invité à une rencontre animée dans le cadre de la célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, animée par des chercheurs universitaires, des opérateurs économiques et des représentants des secteurs partenaires de l'emploi en partenariat avec l'Assemblée populaire de la wilaya (APW).



## MOSTAGANEM

## Appel à encourager les écrits historiques sur les acteurs de la Révolution

Les participants à la conférence historique sur «Les héros de la ville de Mostaganem et du mouvement national : D' Bensmaïn comme modèle» ont mis l'accent samedi sur la nécessité d'encourager les écrits historiques et de réhabiliter les acteurs de la Révolution et les héros de cette ville.

Lors de cette rencontre, organisée à l'occasion du 59<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre, à l'initiative de l'association «Sidi Saïd wa salihine-Mesk el Ghanaïm», l'accent a été mis sur l'importance d'écrire l'histoire de la Révolution algérienne et de faire connaître ses héros pour mieux préserver la mémoire collective.

M. Djelabat El-Mekki a relaté le parcours du D' Boumediene Bensmaïn (1915-1974) le qualifiant d'homme de principe qui a des valeurs humaines, rappelant qu'il fut membre fondateur et secré-



taires général du Croissant-Rouge algérien de 1958 à 1960.

Bensmaïn, qui était médecin du Front de libération nationale (FLN) de 1956 à 1962, fut chargé diplomatiquement de Gouvernement provisoire de la République algérienne de 1960 à 1962 et du transfert des blessés vers l'Europe de l'est, a-t-il rappelé.

M. El Mekki a précisé, à ce propos, que les médecins Bensmaïn et Benzerdjeb traitaient des moudjahidines clan-destiné dans des cabi-

nets de chirurgie ouverts à

Oran avec le déclenchement de la Révolution. Des intervenants ont rappelé les valeurs humaines du D' Bensmaïn qui, outre son travail de médecin, acheminait des vivres, des couvertures, des vêtements et des médicaments aux habitants des zones isolées dont «Reggane», en plus de ses activités bénévoles dans des missions médicales algériennes, notamment pour le pèlerinage (hadj).

Les participants ont pro-

posé la baptisation de la nouvelle faculté de Médecine au nom du D' Boumediene Bensmaïn. Né en 1915 à Mostaganem, il a fait ses études de médecine à Marseille (France) et a milité au sein du Parti du peuple algérien (PPA). Après la fin de ses études, il a été arrêté sous l'accusation d'atteinte à la sûreté de l'Etat français (distribution de tracts) et fut emprisonné à Paris avant de retourner dans sa ville natale en 1947 où il soignait les pauvres gratuitement.

Avec le déclenchement de la Révolution, il ouvrira avec le D' Benzerdjeb la clinique de chirurgie (Dar Al-Shifa) à Oran pour soigner les moudjahidines. Il fut également chargé de plusieurs responsabilités par le FLN jusqu'à l'indépendance, pour poursuivre plus tard sa vocation en tant que médecin prenant en charge les nécessiteux surtout dans l'Oranie. Il mourut en avril 1974.

3<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL «CINEMONDO»

## Le cinéaste Tariq Teguia invité spécial à Rome

Le réalisateur algérien Tariq Teguia participe à titre d'invité spécial à la troisième édition du Festival «Cinemondo» organisé du 21 jusqu'au 26 novembre à Rome, indiquent les organisateurs du festival.

Le cinéaste qui était en compétition au dernier Festival international du cinéma de la capitale italienne avec «Zanj Révolution», présentera ses deux autres longs métrages «Rome plutôt que vous» (2006) et «Gabbla» (2008). D'autres films algériens seront présentés dans la section «Panorama» du festival, à l'exemple de «Est-Stouh» (Les terrasses, 2013) de Merzak Al-louache, «Rengaine» (2012) du franco-algérien Rachid Djaidani ou encore le documentaire «Fidal» de Damien Ounouri



(2011), parmi des films de la Tunisie et du Maroc.

Né en 1966 à Alger, Tariq Teguia a d'abord travaillé comme photographe de presse après des études de philosophie et d'arts visuels. En 1992, il se lance dans le cinéma en réalisant le court métrage «Kech mouvement», avant de signer «Inland» (2008) et «Rome plutôt que vous» (2006), sélectionné à la Mostra de Venise dans la section «Orizzonti». Organisé par l'Académie française de Rome, dans la célèbre Villa Médicis, le Festival «Cinemondo» ambitionne de «suivre l'évolution du cinéma dans le monde en favorisant les échanges entre spécialistes de différents horizons», selon ses promoteurs.

APS

# ANGINE VIRALE OU BACTÉRIENNE

# Comment savoir ?

Vous avez essayé les pastilles et les collutoires, mais rien n'y fait, la douleur à la gorge ne passe pas, ou bien vous avez de la fièvre et des ganglions.

Il vaut alors mieux consulter votre médecin. Il dispose généralement d'un test, le TDR (test de diagnostic rapide), qui lui permet de déterminer en 5 minutes la nature de votre angine. C'est important car, si la plupart sont virales et guérissent avec un traitement symptomatique, celles qui sont dues à des bactéries doivent être traitées par des antibiotiques.

#### Zoom sur le TDR (test de diagnostic rapide)

Le médecin frotte un grand coton-tige sur les amygdales ou dans le pharynx. Il trempe ensuite le prélèvement dans une solution durant 3 à 5 minutes. Si le test est positif, l'angine est due à un streptocoque et doit être traitée par antibiotiques. Dans le cas contraire, elle est sans doute virale. Il suffit alors de traiter les symptômes.

#### Les angines virales

Elles représentent environ 75% des angines et guérissent spontanément en quelques jours. Les antibiotiques étant inefficaces, le traitement se limite au soulagement des symptômes (fièvre, mal de gorge) : paracétamol (Doliprane®, Efferalgan®...) pour faire baisser la fièvre et réduire la douleur. Elle peut être associée à de la vitamine C pour renforcer les défenses de votre corps. Pour calmer le mal de gorge, pastilles à sucer et collutoires à pulvériser peuvent être prescrits.



Plus fréquentes chez les sujets jeunes, elles se présentent plus souvent sous forme de douleur de gorge isolée, sans rhume (ni nez bouché, ni éternuements), avec des ganglions douloureux du cou.

#### Les angines bactériennes

En plus du traitement des symptômes, identique à celui de l'angine virale, la prescription d'antibiotiques est indispensable. Ils permettent de combattre l'infection, mais aussi de prévenir à distance les complications en cas d'angine à streptocoque. Cette bactérie peut en effet se fixer dans d'autres organes (problèmes cardiaques ou rénaux, rhumatisme articulaire aigu...).

Les antibiotiques permettent aussi de ne plus être contagieux 24 heures après le début du traitement.

## MAL À LA GORGE C'EST UNE ANGINE OU UNE PHARYNGITE ?

Après le rhume, la gorge qui picote, ce n'est pas une angine mais plutôt une petite pharyngite. Mais si vous avez de la fièvre et des ganglions sous la mâchoire... il faut consulter.

#### Gorge qui picote : sans doute une pharyngite

Les remèdes de l'homéopathe

- La gêne survient à la suite d'un coup de froid sec : Aconitum 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.

- Elle succède à un coup de froid humide : Dulcamara 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.

- L'irritation est apparue le matin : Manganum metallicum 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.

- En cas de petite toux : Rumex crispus 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.

- Le froid soulage : Apis mellifica 5 CH, 3 granules 3 fois par jour.

- C'est le chaud qui soulage : Belladonna 5 CH et Arsenicum album 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.

À noter : vous pouvez aussi prendre des complexes comme Homeovox (Boiron), 2 comprimés toutes les heures ; ou Voxpax (Lehning), 2 comprimés, 4 ou 5 fois par jour.

#### Le conseil de l'aromathérapeute

Prenez 3 fois par jour 2 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus citronné sur un

demi-sucre, ou dans une cuillère à café de miel, d'huile d'olive ou de sirop Stodal® (Boiron).

#### Angine : les remèdes de l'homéopathe

Si c'est une angine virale, comme souvent chez l'adulte, pas d'antibiotiques, mais on traite l'inflammation et la douleur.

- Dans tous les cas : Pyrogenium 9 CH et Streptococcinum 15 CH, 3 granules 5 fois par jour.

- Votre gorge est blanche. Si la douleur est localisée à droite : Mercurius proto-iodatus 5 CH, 3 granules 5 fois par jour. Si la douleur est localisée à gauche : Mercurius iodatus 7 CH, 3 granules, 5 fois par jour. Si vous salivez beaucoup : Mercurius solubilis 9 CH, 3 granules 5 fois par jour.

- Elle est rouge. Si vous avez une forte fièvre et si vos muqueuses sont sèches : Belladonna 5 CH, 3 granules, 5 fois par jour. Si vous transpirez beaucoup : Belladonna 9 CH,

3 granules, 5 fois par jour. Si vos amygdales sont enflées : Baryta carbonica 5 CH, 3 granules, 5 fois par jour.

- La douleur ressemble à celle d'une piqûre d'aiguille : Argentum nitricum 5 CH, 3

granules, 5 fois par jour.

- Elle évoque plutôt une brûlure : Capsicum annuum 5 CH, 3 granules, 5 fois par jour.

À noter : vous pouvez aussi prendre un complexe, Homeogène (Boiron), 1 comprimé toutes les heures, à espacer selon amélioration.

#### Angine : les conseils de l'aromathérapeute

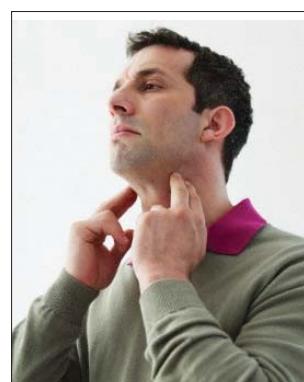
- Prenez 4 fois par jour durant 5 jours 1 goutte d'huile essentielle de ravintsara et 1 goutte de tea tree sur un demi-sucre, ou dans une cuillère à café de miel, d'huile d'olive ou de sirop Stodal® (Boiron).

- Massez 2 fois par jour votre cou avec un peu d'huile végétale mélangée à 2 gouttes de ravintsara.

#### Les astuces en plus

- Faites 5 fois par jour des gargarismes avec un verre d'eau où vous aurez versé 10 gouttes de teinture-mère de phytolacca et 10 gouttes de teinture-mère de calendula.

- Testez cette recette de grand-mère qui a fait ses preuves : trempez un foulard dans du vinaigre, mettez-le autour de la gorge, recouvez-le d'une écharpe en laine pour



ne pas vous refroidir et gardez-le toute la nuit.

- Prenez une ampoule de cuivre (Oligosol) pendant 10 jours.

À noter : un test réalisé par votre médecin à partir d'un prélèvement de gorge permet de déterminer si l'angine est d'origine bactérienne. Si le résultat est positif, il faudra alors prendre des antibiotiques en complément de ces traitements.

## ANGINE : la prévenir et la soigner avec les huiles essentielles

La gorge vous chatouille ? Vous commencez à avoir un peu mal à la tête ? Vous couvez peut-être une belle angine ! Et si vous testiez les vertus de l'aromathérapie pour éviter qu'elle s'installe ou soulager les symptômes si elle est déjà bien là... Guide des huiles essentielles à privilégier.

Les huiles essentielles, d'origine végétale, sont obtenues par distillation de la plante. Elles ont une action sur le métabolisme et l'état émotionnel. Ces préparations sont un complément intéressant des traitements médicaux. Mais si vous ne constatez aucune amélioration dans les 36 heures, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre médecin.

### En prévention d'une angine

Pour renforcer votre système immunitaire en hiver, préparez un morceau de sucre avec 2 gouttes d'huiles essentielles de sarriette et 1 goutte d'HE de citron ou de romarin. Vous pouvez en prendre jusqu'à 5 par jour.

En traitement d'une angine

Par voie orale. La sarriette agit aussi sur les infections aiguës et limite les manifestations de l'angine. Préparez un morceau de sucre avec 2 gouttes d'huiles essentielles de sarriette. Vous pouvez en prendre jusqu'à 5 par jour.

En friction. Vous pouvez appliquer sur le cou 3 gouttes d'huiles essentielles d'arbre à thé diluées dans une c. à soupe d'huile de pépins de raisin ou d'amande douce.

### Où trouver et comment conserver ces huiles essentielles ?

Vous pouvez trouver vos huiles en pharmacie, parapharmacie et dans des magasins bio. Comptez le plus souvent entre 5 et 10 € les 5 ml.

Attention à respecter scrupuleusement les posologies. L'usage d'huile essentielle est proscrit pendant la grossesse et la période d'allaitement. Demandez toujours conseil avant d'utiliser une huile essentielle sur un enfant.

Pour conserver vos huiles le plus longtemps possibles, les flacons bien vissés doivent être rangés dans un endroit frais et à l'abri de la lumière.

# Angine : la prévenir avec une bonne alimentation

L'hiver approche et autour de vous on commence déjà à tomber malade... Pour éviter d'avoir votre gorge qui vous chatouille, vous pouvez renforcer vos défenses naturelles en choisissant bien les aliments dans votre assiette. Voici quelle alimentation privilégier pour éviter les angines et autres maux de l'hiver.

### Les premiers symptômes de l'angine sont là ?

- Stoppez toute alimentation lourde et grasse, en particulier les laitages, les frites et les plats en sauce.
- Buvez abondamment.
- Privilégiez les aliments riches en vitamine C : agrumes (citron, orange, pamplemousse), légumes verts (chou vert, céleri, cresson, épinard, oseille, persil, raifort), fruits (kiwi, ananas, goyave), et aussi pomme de terre, poivron, tomate...
- Consommez largement de l'ail et de l'oignon.
- Relevez vos plats sans retenue avec des condiments comme le thym, la cannelle, l'origan connus pour leur action anti-infectieuse.
- Et pourquoi pas une demi-cuillère de vinaigre de cidre de pommes dans vos assaisonnements pour stimuler l'immunité.

### Contre les coups de pompe

La vitamine C, connue pour son action contre la fatigue, est aussi antioxydante et possède des propriétés antivirales. Alors, faites régulièrement le plein d'aliments qui en contiennent ou si vous préférez les comprimés, préférez des cures courtes d'environ une semaine à des prises en continu.

Les fruits exotiques (litchi, goyave, mangue, papaye...) sont les plus riches en antioxydants, à consommer sans modération.



### Pour booster votre système immunitaire

Le zinc que l'on retrouve dans les fruits de mer, la viande rouge, le jaune d'œuf, les céréales, le pain complet et les légumes (brocolis, chou-fleur, épinard, haricot...) renforce notre système immunitaire et nous aide à lutter contre les maux de l'hiver.

### Des idées pour faire le plein de tonus avant l'hiver

- Salade d'épinards parsemée de graines de tournesol, de noisettes et d'amandes mondées avec une vinaigrette à l'huile de colza et au jus de citron.
- Céréales complètes (riz, pâtes, blé) cuites dans une eau minérale riche en magnésium.
- Salade de fruits (bananes, dattes, raisin, pistaches...) et fruits séchés (abricots, figues...).

# Les bons réflexes naturels contre les angines



Les angines sont banales. Chaque année, entre 9 et 11 millions de Français en ont une. En prenant soin de votre gorge et en adoptant quelques gestes naturels de prévention, vous pourrez traverser l'hiver sans voir mal à la gorge.

### Chouchoutez le cou et la gorge

L'hiver, buvez régulièrement pour bien hydrater votre gorge et éviter ainsi qu'elle ne s'irrite trop vite en rencontrant un des virus hivernaux. En cas d'irritation, privilégiez des liquides frais.

C'est le moment d'arrêter de fumer : le tabac irrite la gorge et augmente le risque d'infection ORL.

Lorsque vous sortez, couvrez votre cou avec une écharpe afin d'éviter les brusques changements de température. Sachez aussi que quand il fait froid, mieux vaut plusieurs couches de vêtements qu'un gros pull épais.

Notre conseil : pulvérisez plusieurs fois par jour un spray à la propolis et au miel dans votre gorge. La propolis renforce vos défenses naturelles et le miel calme les inflammations.

### Une maison saine

Pour éviter d'avoir la gorge trop vite irritée, ne surchauffez pas : réglez le thermostat sur 18-19°C, surtout dans les chambres.

Aérez régulièrement, même s'il fait froid dehors, pendant au moins 15 à 20 mn chaque matin pour renouveler l'air de vos pièces.

Humidifiez l'atmosphère : déposez par exemple des petites coupelles d'eau sur vos radiateurs. Et

ajoutez-y quelques gouttes d'huiles essentielles d'eucalyptus, de niaouli ou de lavande pour leurs vertus antiseptiques.

### Boostez vos défenses immunitaires

Faites de l'exercice régulièrement : essayez de marcher au moins 20 minutes par jour. Descendez par exemple une ou deux stations avant votre arrêt normal, ou empruntez les escaliers plutôt que l'ascenseur.

Dormez suffisamment : pendant votre sommeil, votre corps recharge ses batteries. Bien reposé, votre organisme se défendra mieux contre les virus.

Détendez-vous : le stress nuit à votre système immunitaire. Alors envisagez les massages, les bains moussants et relaxants, ou encore la pensée positive le soir en rentrant.

Notre conseil : après le bain, complétez votre arsenal anti-angine avec un "bain de gorge" ou garçonne, à base d'huile essentielle de lavande. Versez 2 gouttes d'huile essentielle de lavande dans un verre d'eau chaude dans lequel vous ajoutez une pincée de sel. N'hésitez

pas à faire des bains de gorge avec cette solution plusieurs fois par jour si vous sentez que votre gorge est irritée. Les vertus à la fois calmante et désinfectante de la lavande amélioreront rapidement votre état.

### Un cataplasme et une tisane

Contre les débuts d'angine, voici deux remèdes de grand-mère qui soulagent le mal de gorge.

**Le cataplasme à l'argile** : mélangez de l'argile avec de l'eau froide, de manière à obtenir une pâte épaisse. Disposez cette pâte sur un lingot de coton, sur une épaisseur de 1 à 2 cm et appliquez ce lingot sur votre gorge jusqu'à ce que la sensation de fraîcheur disparaît. Si nécessaire, renouvez ce cataplasme plusieurs fois de suite.

### La tisane au gingembre

Ajoutez une demi-cuillère de poudre de gingembre dans une tasse d'eau que vous portez à ébullition. Laissez refroidir quelques minutes, ajoutez une cuillère de miel. N'hésitez pas à refaire cette tisane plusieurs fois par jour pour adoucir la gorge.

# L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE COLONIALE

Etude de Amar Belkhodja, chercheur en histoire

## V- La commune mixte

Ce type de commune va se multiplier à travers tout le territoire. Vers la fin de la domination française – janvier 1954 – la répartition de la population de l'Algérie se présente comme suit :

- Communes de plein exercice: 42 %
- Communes mixtes : 58 %
- Nombre de communes de plein exercice : 330
- Nombre de communes mixtes : 88 dont 10 en territoire militaire.
- Nombre de communes indigènes : 10 – toutes en territoire militaire.
- Nombre de centre municipaux : 158 , relevant pour la plupart des communes mixtes.

Il va sans dire que même dans les communes de plein exercice, la population française est minoritaire. Jusqu'en 1954, la population française n'a jamais excédé le million de personnes à travers le territoire national contre presque 10 millions d'Algériens. Au point de vue densité, il est également admis que c'est dans les communes de plein exercice qu'il y a une forte concentration d'habitants. les plus grands espaces sont évidemment couverts par les territoires militaires au Sud et les communes mixtes au Nord. A titre d'exemple, les 42 communes mixtes créées par décret du 25 avril 1884 couvraient une superficie de 6 millions d'hectares.

En 1947, 78 communes mixtes représentaient les 9/10 de la superficie de l'Algérie du Nord. Au 8 mars 1936, elles représentaient :

- Dans le département d'Alger: 45.831 km<sup>2</sup>
- Dans le département d'Oran : 57.859 km<sup>2</sup>
- Dans le département de Constantine : 77.915 km<sup>2</sup>

Nous remarquons donc que la commune mixte couvre un très vaste territoire. Celle du Djebel Nador (région de Tiaret) par exemple s'étendait sur 10.470 km<sup>2</sup>. Il en est de même pour leur peuplement. Sur une population totale de 5.183.240 habitants recensés en 1921, les communes mixtes ne comprenaient que 50.086 de Français et 31.538 d'étrangers.



**A la même date, les communes mixtes nommées présentaient la situation suivante :**

	Algériens	Français	Etrangers	Total
<b>Soummam</b>	<b>106.650</b>	<b>461</b>	<b>117</b>	<b>107.278</b>
<b>Aumale</b>	<b>40.281</b>	<b>90</b>	<b>1</b>	<b>40.372</b>
<b>Fort-National</b>	-	-	-	<b>63.525</b>
<b>Djurdjura</b>	-	-	-	<b>69.347</b>
<b>Chellif</b>	-	-	-	<b>88.288</b>

Dans beaucoup de cas, la commune de plein exercice et la commune mixte portent le même nom : Tiaret, Boghari, Berrouaghia... L'administrateur des services civils a donc son siège au chef-lieu de commune de plein exercice qui est généralement chef-lieu d'une sous-préfecture. Dans d'autres cas, la commune mixte garde le nom d'une région donnée en fixant son siège dans une commune de plein exercice : commune mixte du Chellif : siège Orléansville. Commune mixte de Braz : siège Miliana. Enfin, pour des commodités d'accimatation certains administrateurs de communes mixtes résistaient alternativement en deux chefs-lieux, l'un en été et l'autre en hiver.

Comme nous l'avons vu pour la djemaâ, la commune mixte,

dans l'esprit du législateur français, était considérée comme un organe provisoire destiné à se transformer en commune de plein exercice.

« Les communes mixtes apparaissent donc comme des organismes complexes de caractère transitoire. Composées d'éléments dont chacun suit sa propre évolution, elles sont nécessairement appelées à se désagréger pour former des unités administratives plus petites et plus homogènes et le principe de leur suppression, au surplus, étant expressément posé par le statut de l'Algérie ». (Document Algériens n° 27 du 5.11.1933)

Or, ce caractère provisoire de cette institution hybride convient à merveille à un ordre enclin à la répression. Cet ordre trouvera chez son représentant local, l'ad-

ministrateur de la commune mixte, le meilleur défenseur des intérêts de la colonisation mais aussi et surtout un tyran oppresseur qui rappellera les proconsuls romains.

Le statut de 1947 annonce la suppression de la commune mixte. Cependant, en dépit de la lutte du mouvement politique algérien contre les abus notoires commis au nom de cette institution, la commune mixte ne sera anéantie, en même temps que l'ordre qui l'a engendrée, qu'à l'issue du long combat de novembre 1954.

Il est stipulé en effet que la commune mixte comprend outre les douars, « des centres européens qui n'ont pas atteint un stade suffisant de développement économique, social et politique pour pouvoir être érigés en com-

mune de plein exercice ». (Documents Algériens- synthèse de l'activité algérienne- 1948 – p.23).

Une telle institution d'administration locale sera maintenue pour des raisons de « maintien de l'ordre et de la sécurité ». L'administrateur de la commune mixte,

comme nous l'évoquions plus haut, hérite des mêmes prérogatives que son prédecesseur, l'officier, chef du bureau arabe. Ce qui revient à dire, qu'il s'agisse d'administration militaire ou civile, l'indigène a droit au même régime : celui de la répression, toujours la répression, rien que la répression.

« En pays indigène, la police prend une particulière importance parmi les fonctions des administrateurs. Ils exercent d'une façon générale la surveillance politique des populations mu-

sulmanes. Dans ce rôle, l'administrateur doit faire œuvre d'intelligence et d'autorité. Cette autorité lui est assurée par son uniforme quasi militaire qui en impose à l'indigène ». (1) (E.Larcher et G.Rechtenwald : Traité Elémentaire de Législation Algérienne T. II – 1923-p.742)

(1) Georges Hirtz a laissé de tristes souvenirs à Aflou et La-ghouat. Il se pavaneait dans son uniforme, cravache en mains, prêt à flageller tous les Arabes qui commettaient la faute de ne pas le saluer, parfois des deux mains, lorsqu'ils le croisaient. Voir l'étude que nous avons consacrée à ce personnage sous le titre de : « Mohamed Bensalem Laghouati-La Plume contre le Sabre »

A suivre

## LÉGISLATIVES ET MUNICIPALES EN MAURITANIE: Taux de participation de 60%

Le taux de participation des élections législatives et municipales en Mauritanie, les premières depuis 2006, est de 60%, a indiqué samedi soir la Télévision d'Etat. La télévision mauritanienne, citant une source officielle, a annoncé un taux de participation de 60% aux deux scrutins sur l'ensemble du territoire.

Les bureaux de vote, ouverts à 07h00 (locales et GMT) ont fermé à 19h00, mais les nombreuses personnes qui attendaient encore de pouvoir voter ont pu le faire au-delà de cette heure limite. Les premiers résultats étaient attendus hier.

Quelque 1,2 million d'électeurs étaient appelés à renouveler l'Assemblée nationale qui compte 146 députés et les conseils municipaux de 218 communes. 74 partis politiques de la majorité présidentielle ou de l'opposition «modérée» y ont participé, mais ces scrutins ont été boycottés par 10 des 11 partis de l'opposition «radicale», rassemblée au sein de la Coordination de l'opposition démocratique (COD), qui dénonçait l'absence «de garanties de transparence».

## KENYA: Des hommes armés s'emparent de 3 postes de police dans le Nord

Des assaillants d'une communauté du département de Turkana, dans l'extrême-nord du Kenya, assiègent un village et se sont emparés samedi de trois postes de police, sur fond de conflit foncier entre communautés, selon les autorités kényanes.

Le Centre national de gestions des catastrophes (NDOC) a indiqué que «des miliciens armés, supposés appartenir à la communauté Pokot, retenaient trois campements de police en otage dans le village de Loronkon», lui-même assiégé sur fond de conflit foncier entre communauté Pokot et Turkana. «Le siège fait suite à un conflit frontalier entre communautés Pokot et Turkana», a expliqué le NDOC.

Selon le NDOC, la police affronte les «bandits au Turkana mais fait face à une forte résistance».

Le gouvernement du Turkana, Joseph Nanok, cité par l'Agence kényane de presse (KNA), a indiqué que le village de Loronkon, majoritairement habité par des Turkana, est assiégé depuis les quatre jours par «des bandits armés» et fait face à une «crise humanitaire».

Environ, «900 personnes, principalement des femmes et des enfants ne peuvent sortir pour aller chercher de l'eau et de la nourriture, parce qu'ils sont encerclés par des hommes armés», selon lui.

Le ministère kényan de l'Intérieur a indiqué «s'occuper de la situation» sur place et avoir établi un couvre-feu sur la zone. «Le couvre-feu va limiter les mouvements sur le terrains et faciliter la sécurisation de la zone», a-t-il précisé.

APS

**Le problème humanitaire des Sahraouis ne saurait être réglé que par une solution «politique» et «définitive», a déclaré à l'APS, le président du Croissant rouge sahraoui (CRS), Buhobeini Yahia.**

«Le problème humanitaire des Sahraouis ne saurait être réglé que par une solution «politique» et «définitive» qui passe par un référendum d'autodétermination, et ce, conformément à la légalité internationale», a déclaré M. Buhobeini dans un entretien accordé à l'APS.

Il se félicite que les besoins du dernier Programme alimentaire mondial (PAM) s'étalant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 30 juin 2014, soient honorés à hauteur de 80% grâce notamment à l'apport des Etats-Unis estimé à plus de 7 millions de dollars.

Pour autant, les réfugiés sahraouis, notamment les plus vulnérables d'entre eux, font toujours face à des carences en matière de nutrition, l'ensemble des besoins de cette période étant évalués à environ 36 millions de dollars et à plus de 40.000 tonnes en denrées alimentaires de base, note le responsable du CRS.

Une quantité jugée «peu suffisante» pour une population demeurée «aussi longtemps» réfugiée et qui aurait dû être destinée uniquement à des «situations d'urgence», observe Buhobeini Yahia.

Aussi, les efforts du CRS s'orientent-ils à présent vers une «redéfinition» de la nature des aides fournies notamment par le PAM et le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) aux réfugiés sahraouis, souligne son président qui en détaille les contours comme suit. Il s'agit, en premier lieu de «la mise en place d'un mécanisme ouvisant permettant au peuple sahraoui d'exploiter les ressources naturelles de son territoire, en tenant en compte la présence d'une mission des Nations unies sur place», précise-t-il, citant l'exemple de la Namibie. «C'est un mécanisme qui ne statuera pas sur le sort politique définitif du Sahara occidental mais qui permettra de protéger son statut juridique», a-t-il tenu à clarifier. Le CRS, ajoute son premier responsable, envisage de proposer l'organisation d'une conférence internationale des pays donateurs dans les territoires libérés afin de «prendre en charge» l'ensem-

## Le gouvernement sahraoui relève «la place particulière» de la question sahraouie lors des discussions Obama-Mohammed VI

Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario se sont félicités de «la place particulière» qu'a occupée la question de la décolonisation au Sahara occidental lors des discussions tenues, à Washington, entre le président américain, Barack Obama, et le roi du Maroc, Mohammed VI.

«Suite au communiqué conjoint entre les Etats-Unis et le royaume du Maroc au terme de la visite du souverain marocain à Washington, le gouvernement sahraoui et le Front Polisario relèvent la place particulière qu'a occupée la question de la décolonisation du Sahara occidental lors des discussions entre les deux parties», indique samedi un com-

muniqué du ministère sahraoui de l'Information, dont l'APS a reçu une copie.

Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario relèvent également l'intérêt accordé, par les Etats-Unis, à la question des droits de l'homme au Sahara occidental, ce qui reflète la préoccupation profonde à l'égard des violations perpétrées pendant plus de 38 ans d'occupation marocaine et conforte la demande internationale quant à la nécessité de confier la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental à la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), indique la même

source. Ils notent, entre autres, «l'appui des Etats-Unis à une solution juste, pérenne et consensuelle au problème du Sahara occidental dans le cadre de l'ONU ainsi que les efforts que déploie l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross, dans ce sens».

Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario attendent des mesures «opérationnelles tangibles et urgentes pour concrétiser l'engagement américain, protéger les droits de l'homme au Sahara occidental, améliorer les conditions du peuple sahraoui et accélérer la libération de tous les détenus politiques sahraouis dans les geôles marocaines, particulièrement les défenseurs des droits de l'homme qui ont été condamnés par un tribunal militaire marocain à des peines injustes et abusives».

La solution, rappellent-ils, consiste à «permettre au peuple sahraoui de choisir librement et en toute transparence à travers un référendum aux options multiples et lui accorder, ainsi, son droit international sacré et inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, ce qui mettra un terme à la situation de tension et d'instabilité engendrée par l'expansionnisme et l'occupation marocaine dans la région».

## Le président nigérian autorisé à rentrer au Nigeria par les médecins

Le président nigérian Goodluck Jonathan, qui avait été soigné à Londres jeudi, a été autorisé à voyager et va pouvoir rentrer au Nigeria, a indiqué son porte-parole samedi.

«Après une évaluation rigoureuse des symptômes du président pour des douleurs aiguës à l'abdomen, les médecins ont conclu qu'une opération chirurgicale n'était pas nécessaire», a déclaré son porte-parole Reuben Abati dans un communiqué.

Il devrait quitter Londres dimanche

pour Abuja, la capitale fédérale du Nigeria», a-t-il précisé.

Le président Jonathan avait reçu un traitement médical après s'être senti «souffrant», ce qui l'avait obligé à manquer un rendez-vous avec des investisseurs. Les médecins lui avaient recommandé «de se reposer pendant quelques jours», son porte-parole assurant qu'il n'y avait «rien de grave». Goodluck Jonathan, 56 ans depuis mercredi, ne souffre d'aucune pathologie connue.

## SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

## Le problème humanitaire des réfugiés sahraouis ne se réglera que par une solution politique»



ble des besoins des réfugiés, dont le nombre avoisine les 200.000 dans les camps de Tindouf.

De même que de «sensibiliser» les agences des Nations unies, telles que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) afin de «mettre en place des critères nouveaux» qui tiennent en compte «la situation» des Sahraouis, contraints depuis plus de quatre décades au statut de réfugiés.

### Réduire la dépendance alimentaire des réfugiés...

Plus concrètement, explique Buhobeini Yahia, il s'agit d'arriver à la création de projets socio-économiques et de micro-entreprises au profit des jeunes en vue de réduire sensiblement la dépendance aux aides étrangères et de contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires et autres des réfugiés.

Annuellement, le CRS évalue à 125 millions de rations alimentaires, soit au moins 100 millions d'Euros, dont à peine la moitié est fournie par les principaux donateurs alors que la liste des nécessiteux est de 157.000 parmi les couches les plus vulnérables (enfants, femmes, vieillards). Outre les USA, l'Espagne, la Suisse, l'Italie, inscrits sur la liste des fournisseurs classiques,

l'on compte également des donateurs occasionnels comme Cuba, le Brésil, l'Arabie-Saoudite (qui fournit des dattes durant chaque Ramadan), etc.

Le président du CRS déplore que, près de 40 ans durant, la ration alimentaire des réfugiés sahraouis n'ait pas évolué, autant sur le plan qualitatif que celui de la diversité des denrées et par conséquent, la nature de l'apport calorique. «Même si les problèmes de malnutrition ont baissé depuis quelques années, ils demeurent d'une proportion inquiétante», soutient-il avant de noter que les besoins actuels des réfugiés «dépassent les besoins classiques».

Et de qualifier d'«absurde» que les Nations unies déboursent pas moins de 63 millions de dollars l'an pour les 230 membres de la Mission des Nations unies au Sahara occidental (Minurso) alors qu'elle en consacre la moitié pour toute une population de réfugiés.

Buhobeini Yahia nous informe, enfin, de la tenue en cours d'une réunion des représentants du PAM, du HCR et des pays donateurs (du 17 au 28 novembre), consacrée à l'évaluation des besoins du prochain programme «en tenant compte des spécificités du marché local et du taux de consommation» des réfugiés.

## IRAN

► Le SG de l'ONU salue l'accord

► L'accord accepte le principe de l'enrichissement d'uranium

## L'Algérie se réjouit de l'accord sur le nucléaire iranien à Genève

L'Algérie s'est «réjouie» de l'accord intérimaire qui vient d'être annoncé, à Genève, sur le programme nucléaire iranien conclu entre l'Iran et le groupe des négociateurs dit 5+1. «L'Algérie se réjouit de l'accord intérimaire qui vient d'être annoncé, à Genève, sur le programme nucléaire iranien auquel sont parvenus la République islamique d'Iran, représentée par son ministre des Affaires étrangères Javad Zarif, et le groupe des négociateurs dit 5+1, conduit par Mme Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune», a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Elle tient à exprimer «ses félicitations à toutes les bonnes volontés qui se sont conjuguées pour réaliser cette percée bienvenue».

L'Algérie salue, en outre, «cette avancée significative et rend hommage à l'esprit de coopération qui a rendu possible le compromis ainsi enregistré, grâce au dialogue et à la négociation qui démeurent les instruments les plus prometteurs pour le règlement des différends internationaux», souligne la même source.

«Cet aboutissement heureux met en évidence l'importance primordiale des valeurs de paix, de coopération et de respect mutuel qui sont fondatrices du Mouvement des pays non alignés, et rejouillit sur l'ensemble de ses Etats membres et, en particulier, l'Iran, en sa qualité de président en exercice du Mouvement et de protagoniste de cet événement».

«L'Algérie, qui plaide pour le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes de destruction massive, a de tout temps appelé à un règlement de cette question par des moyens exclusivement pacifiques. Elle réaffirme son attachement aux droits inaliénables, garantis par l'article IV du TNP, aux utilisations pacifiques de l'atome au bénéfice des pays en développement», note le communiqué.

Dans ce contexte, elle exhorte «toutes les parties à œuvrer à une application de bonne foi du plan d'action, en veillant à préserver toute les chances de succès de l'accord réalisé à Genève, dont les retombées régionales et internationales indéniables doivent pouvoir être valorisées». «Ce développement positif devrait notamment avoir un impact sur les efforts du facilitateur finlandais, Jääko Laaja, visant la tenue de la conférence pour l'établissement d'un zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. Il convient d'encourager cette dynamique pour la réalisation de cette importante mesure de confiance et de sécurité collective régionale dans les meilleurs délais possibles», ajoute la même source. Les 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne, Allemagne) ont négocié depuis mercredi à Genève avec l'Iran pour la recherche d'un accord intérimaire de six mois, qui apportera des garanties sur le caractère pacifique du programme nucléaire iranien avec en contrepartie un allégement «limité» de sanctions qui frappent l'économie iranienne. Il s'agissait de la troisième série de négociations en plus d'un mois. Samedi, les ministres des 5+1 ont rejoint les négociateurs pour peser de tout leur poids dans la dernière ligne droite des discussions avec Téhéran et obtenir un accord d'étape sur le nucléaire iranien, après dix années de vaines tentatives. Mme Ashton, mandatée par l'ONU, présidait les discussions et négociait au nom des 5+1 avec les Iraniens. Les activités d'enrichissement d'uranium sont au cœur des inquiétudes des pays occidentaux et d'Israël depuis leur lancement en 2003 par Téhéran.

Ces pays, qui ont imposé des sanctions économiques pour faire pression sur l'Iran, craignent que l'uranium enrichi à 20% soit utilisé par l'Iran pour obtenir de l'uranium à 90% pour un usage militaire, malgré les dénégations de Téhéran. L'Iran affirme que cet uranium est destiné à son réacteur de re-

## ALLÈGEMENT DES SANCTIONS ET RÉVISION À LA BAISSE DU NUCLÉAIRE IRANIEN

# Un accord historique !

Un accord historique qui met fin à plus de dix ans de crise sur le dossier nucléaire de Téhéran a été conclu dans la nuit de samedi à dimanche après plusieurs mois d'après négociations entre les puissances occidentales et l'Iran, joignant les parties sur un allégement des sanctions en échange d'une révision à la baisse du programme iranien.



Catherine Ashton

Mohammad Javad Zarif

cherche et à des fins médicales de Téhéran.

Le programme nucléaire iranien suscite aussi selon des médias des inquiétudes pour des pays de la région. Un récent article de l'hebdomadaire britannique *The Sunday Times* qui, sous le titre «deux anciens ennemis s'unissent contre Téhéran», a évoqué la possibilité que l'Arabie Saoudite et Israël travaillent ensemble pour freiner les ambitions nucléaires de l'Iran. Israël s'est toujours opposé à un accord entre Téhéran et l'Occident sur le programme nucléaire iranien, et se réserve le droit à l'énergie nucléaire.

### Principaux points de l'accord

L'accord entre les grandes puissances et Téhéran prévoit un desserrement de l'état de certaines de sanctions sur l'Iran en échange d'une révision à la baisse de son programme nucléaire et d'inspections internationales plus poussées par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pendant six mois, alors qu'une «solution complète» sera négociée. L'Iran n'a pas dévoilé son interprétation de l'accord, mais assuré que son programme d'enrichissement était «renommé». Le chef d'Etat iranien Hassan Rohani a déclaré: «Dans l'accord, le droit à l'enrichissement d'uranium sur le sol iranien a été accepté (...) et la structure des sanctions a commencé à se fissurer», insistant que «l'Iran n'a jamais cherché et ne cherchera jamais à fabriquer l'arme atomique».

Or, la Maison-Blanche a affirmé que l'accord «ne reconnaît pas le droit à l'enrichissement de combustible par Téhéran».

Parmi les principaux points de l'accord, dévoilés par Washington dans un communiqué

que l'Iran accepte de cesser tout enrichissement d'uranium «à plus de 5%» et s'engage à neutraliser son stock d'uranium enrichi à près de 20% en le diluant. De leur côté, les puissances occidentales consentent à un allégement des sanctions, s'engageant à ne pas imposer de nouvelles sanctions pendant la fenêtre de six mois si l'Iran respecte ses engagements.

La plupart des sanctions américaines, commerciales et financières, resteront néanmoins en vigueur dans les six mois à venir, comme les sanctions décidées par le Conseil de sécurité de l'ONU.

La Russie a expliqué que cet accord ouvrait la voie à des inspections plus poussées du programme nucléaire iranien par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), renforce la confiance au Moyen-Orient et diminue les craintes d'une prolifération nucléaire. «Il sera maintenant très difficile de contourner les données rassemblées par l'AIEA. Nous sommes convaincus que l'Iran va coopérer de bonne foi avec l'agence», a indiqué le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. Selon les experts, cet «accord historique» a été réalisé «en un temps record». En effet trois mois sont passés depuis le relancement du processus de négociation sur le programme nucléaire de Téhéran qui coïncide avec l'arrivée de M. Rohani au pouvoir en Iran. Le chef de la diplomatie russe a ainsi félicité le nouveau président iranien pour sa volonté sérieuse d'arriver à un accord. «Avec l'arrivée d'un nouveau président en Iran, nous avons senti que les déclarations sur un désir de résoudre ce contentieux avaient une base sérieuse», a-t-il déclaré.

## L'accord sur le nucléaire iranien perçu comme un grand pas dans la sauvegarde de la paix au Moyen-Orient

L'accord intérimaire conclu entre l'Iran et les grandes puissances sur le dossier nucléaire de Téhéran a été vivement salué hier par de nombreux pays, le qualifiant de grand pas vers la sauvegarde de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient.

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a chaleureusement salué la conclusion de cet accord sur un «plan d'action» concernant le programme nucléaire iranien, après cinq jours de négociations marathon à Genève entre l'Iran et les 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni, France et Allemagne). Il s'est félicité des progrès réalisés dans un processus «qui pourraient jeter les bases d'un accord historique pour les peuples et les nations de la région du Moyen-Orient et ailleurs», a déclaré son porte-parole samedi soir dans un communiqué. La chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton avait annoncé auparavant «un accord sur un plan d'action» concernant le programme nucléaire iranien à Genève entre les grandes puissances et l'Iran. «Nous

sommes parvenus à un accord sur un plan d'action», a-t-elle dit, avec à ses côtés le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif. Pour le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, qui a pris part aux discussions de Genève, l'accord en question ne fait «pas de perdant». «Il n'y a pas de perdant, tout le monde gagne», a-t-il déclaré, ajoutant que «les 5+1 et l'Iran ont réussi! Le monde n'a pas raté sa chance». Le président iranien Hassan Rohani a salué ce compromis trouvé dans la nuit à Genève sur le programme nucléaire de son pays, affirmant qu'il allait «ouvrir de nouveaux horizons». Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, qui a été le dernier mot sur ce dossier, a félicité le président Rohani et l'équipe des négociateur iraniens pour cet «acquis» qu'il a qualifié de «succès». L'accord sur le nucléaire iranien a en outre été qualifié de «première étape importante» par le président des Etats-Unis Barack Obama qui a souligné que d'«énormes difficultés» persistaient dans ce

dossier. «Pour la première fois en presque une décennie, nous avons arrêté les progrès du programme nucléaire iranien, et des volets cruciaux du programme seront annulés», s'est-il félicité lors d'une intervention depuis la Maison-Blanche. La Chine a salué, elle aussi, cet événement diplomatique, estimant que l'accord va «aider à sauvegarder la paix et la stabilité au Moyen-Orient».

«Cet accord va contribuer à maintenir le programme international de non-prolifération nucléaire et sauvegarder la paix et la stabilité au Moyen-Orient», a déclaré le ministre des Affaires étrangères Wang Yi. Le président français François Hollande voit dans l'accord «un pas important dans la bonne direction» car il «constitue une étape vers l'arrêt du programme militaire nucléaire iranien, et donc vers la normalisation de nos relations avec l'Iran». Pour sa part, le ministre britannique des Affaires étrangères, William Hague a salué cet accord intermédiaire, jugeant qu'il est «bon pour le monde entier, y compris pour

les pays du Moyen-Orient et le peuple iranien». L'Allemagne, l'une des six puissances réunies à Genève depuis mercredi sur le programme nucléaire iranien, a déclaré que l'accord sur le nucléaire iranien à Genève était un «tournant» et que les pays occidentaux se sont «bien rapprochés» de leur objectif d'empêcher un armement nucléaire de l'Iran».

Le gouvernement syrien a salué dimanche l'accord «historique qui garantit les intérêts du peuple iranien frère et reconnaît son droit à l'usage pacifique de l'énergie nucléaire». La Palestine a également salué l'accord, le considérant comme un message clair en direction d'Israël pour que ce dernier reconnaîsse que la paix au Moyen-Orient «est inévitable».

L'Inde et le Pakistan ont eux aussi salué l'accord et se sont dit «heureux de voir qu'on va vers une résolution des questions liées au programme nucléaire de l'Iran par le dialogue et la diplomatie», et «d'éviter une confrontation qui pourrait déstabiliser la région».

ALGÉRIE - OTAN

## Réunion aujourd'hui à Rome du groupe parlementaire de l'OTAN

Une délégation algérienne composée de membres des deux chambres du Parlement prendra part à la réunion du groupe parlementaire Méditerranée - Moyen-Orient de l'OTAN prévue

les 25 et 26 novembre, a indiqué hier un communiqué du Conseil de la Nation.

La délégation est conduite par le président de la commission de la Défense nationale au Conseil de la

Nation, Mohamed El Oued.

Les participants auront à examiner lors de cette rencontre plusieurs thèmes dont «La crise syrienne: les incidences régionales», «L'Iran à la croisée des

chemins», «Edification d'un Etat stable en Libye et son impact sur la sécurité régionale» et «L'évaluation de la situation politique et économique en Egypte», précise le communiqué.

## ARABIE SAOUDITE

### Nouveau décès dû au coronavirus MERS, 55 au total

Le ministère saoudien de la Santé a annoncé hier un nouveau décès dû au coronavirus MERS, portant à 55 le nombre de morts par la maladie dans le royaume. Il s'agit d'un Saoudien de 37 ans, contaminé par le coronavirus MERS, précise le ministère sur son site internet.



Le royaume, premier foyer du coronavirus MERS et pays le plus touché, a enregistré 130 cas, dont 55 mortels, depuis l'apparition de la maladie il y a plus d'un an, précise le ministère. Cette annonce a été faite alors que le Qatar a enregistré vendredi son quatrième décès dû au coronavirus MERS.

Sur son site internet, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indiquait mercredi que 155 cas de contamination par le virus avaient été confirmés en laboratoire à travers le monde, dont 64 mortels.

Le coronavirus MERS appartient à la famille du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (SARS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003.

## LIBYE

### Déploiement de 3.000 soldats à Tripoli

Le ministre libyen de la Défense, Abdullah al-Thani, a annoncé samedi soir le déploiement de 3.000 soldats dans la capitale Tripoli.

«Trois mille soldats de l'armée nationale seront déployés dans les entrées principales des zones sensibles de Tripoli», a indiqué M. al-Thani, lors d'un point de presse.

Cette annonce intervient après que des milices eurent annoncé jeudi leur départ de la capitale libyenne en présence des autorités, plus d'une semaine après des heurts meurtriers qui ont fait 46 morts et plus de 500 blessés. Le Premier ministre libyen, Ali Zei-

dan, a confié aux journalistes que l'évacuation de toutes les milices a débuté, mais que le processus sera long en raison de tout l'équipement qu'ils doivent déplacer.

Il a en outre demandé aux citoyens de Tripoli de mettre un terme à leur grève qui dure depuis plus d'une semaine et de reprendre le travail.

Les autorités libyennes ont annoncé la semaine dernière un plan prévoyant, dans une première étape, le départ des milices de la capitale, avant de les désarmer et intégrer leurs membres dans les services de sécurité. Vendredi dernier, 46 personnes avaient été tuées et

plus de 500 autres blessées dans des violences qui avaient été déclenchées par des tirs d'une milice contre des manifestants pacifiques venus lui demander de quitter la capitale. Après la chute de l'ancien régime libyen en 2011, les nouvelles autorités ont chargé les ex-rebelles d'assurer la sécurité du pays mais ont vite perdu le contrôle sur ces milices.

Plusieurs milices ont intégré les ministères de la Défense et de l'Intérieur, mais elles manquent de discipline et elles obéissent en premier lieu à leurs chefs et à leur ville ou tribu.

## DUBAÏ

### Un nouveau chef pour la police

Un nouveau chef de la police a été nommé samedi à Dubaï en remplacement du général Dahi Khalfane, qui s'était illustré par l'enquête sur l'assassinat imputé au Mossad d'un cadre palestinien en 2010.

«Le vice-président et Premier ministre des Emirats, cheikh Mohammed ben Rashid Al Maktoum, a nommé en sa capacité de souverain de Dubaï le général Khamis Mattar Al-Mazeina commandant général de la police», a annoncé l'agence officielle WAM.

Le général Khalfan, à la tête de la police depuis 33 ans, avait été promu le 21 octobre vice-président de la police et de la sécurité à Dubaï, dont le chef supérieur est le souverain de l'émirat.

## PAKISTAN:

### Manifestation contre les frappes de drones américains



Des milliers de personnes ont manifesté samedi sur la route principale de Peshawar, la capitale de la province de Khyber Pakhtunkhwa au Pakistan contre les frappes de drones américains dans le pays.

Les manifestants ont bloqué la route principale dans le nord-ouest du pays employée pour l'approvisionnement des troupes de l'OTAN stationnées en Afghanistan, pour protester contre les frappes de drones américains.

Cette manifestation a été organisée par le Pakistan Tehrik-e-Insaf (PTI) ou Mouvement pour la justice, qui gouverne la province, et les activistes du parti Jamaat-e-Islami, qui fait partie de la coalition politique du gouvernement de la province, a-t-on indiqué. La route en ques-

tion, sur laquelle a eu la manifestation et qui a été fermée après un sit-in, est utilisée pour répondre à la demande de 70% de l'approvisionnement destiné aux milliers de soldats étrangers car il s'agit de l'itinéraire le plus court et le moins onéreux. Cette manifestation a eu lieu alors que l'ancien ministre des Affaires étrangères Shah Mehmood Qureshi a déclaré à son auditoire lors du ras-

semblement que le monde entier restait muet au sujet du meurtre de plus de 40.000 personnes au Pakistan dans le cadre d'attaques terroristes liées à la participation à la guerre des Etats-Unis.

Les Etats-Unis ont récemment intensifié leur frappe des drones, en pilonnant le 21 novembre une école religieuse dans le district non-tribal de Hangu, tuant six élèves et plusieurs enseignants.

## La quadrature du cercle pour l'ensemble de la communauté des Etats en émergence

Le Sommet du Bosphore vient de clore ses travaux à Istanbul. Ouverts par Abdullah Gül, président de la République de Turquie, ces travaux se sont étalés sur trois jours dédiés intégralement au rôle de la région MENA dans la dynamique de croissance durable auquel aspire l'axe pivot de la région eurasienne, Mohammed Séghir Babé, président du Conseil national économique et social, qui a conduit la délégation algérienne à ce sommet, n'a pas manqué de mettre en exergue, au gré des panels thématiques successifs retenus pour l'édit sommet, un certain nombre de réalités contextuelles constituant autant de défis dont devront tenir compte les diverses parties prenantes à la dynamique en cause. Quatre questions clé ont été évoquées à ce registre. D'abord, celle en rapport avec l'élargissement de l'arc eurasien » à l'arc euro-méditerranéen », impliquant de facto le continent africain, comme illustré significativement par un pur hasard de calendrier, puisqu'à la même date s'ouvriraient à Koweït-City le 3<sup>e</sup> Sommet arabo-africain, le propos essentiel en étant celui de « renforcer la coopération arabo-africaine dans les domaines du commerce, des investissements, des transports, des télécommunications et de l'énergie », l'accent étant mis sur, précisément, l'intégration régionale par l'augmentation des échanges, en prenant notamment appui sur le commerce et l'investissement arabo-africain. Prenant, ensuite, appui sur l'intense capillarité qui caractérise le nouvel « espace monde » par-delà les spécificités régionales et/ou subrégionales, le représentant de l'Algérie en a appelé à la nécessité d'approches robustes et synaptiques, c'est-à-dire, celles dont on doit s'assurer qu'elles forment des crevets coopératifs « fabriqués sur pièce », d'effet catalytique indéniable et donc à visée impérative « gagnant-gagnant ». Dès lors, et c'est la troisième question clé sous-jacente, le défi devient double: d'abord intrinsèque, car se résumant à la question de savoir comment passer d'un format « think-tank » à un format renouvelé de type « interétatique » de portée programmatique et opérationnelle ; ensuite extrinsèque, car appelé à résoudre l'équation complexe d'une crise mondiale persistante et de faible résilience, combinée à une sévère panne dans la zone MENA en raison des effets de surdétermination de cette crise globale par un contexte déléterie et diristant dans les pays de la région n'ayant pas encore digéré leur « printemps arabe ». Il n'est que de considérer, à cet égard, les dernières notes d'alerte du FMI, à la fois celle de sa directrice générale, Christine Lagarde, et celle du directeur du FMI pour le Moyen-Orient et l'Asie centrale, Ahmad Moshood. En d'autres termes, et bien qu'il soit hautement méritoire de tendre à démultiplier les espaces d'échanges d'idées et de bonnes pratiques, tels que celui du Sommet du Bosphore dont l'axe pivot tourne autour de la Turquie, il nous faudra aller de manière délibérément incisive à l'effet de retisser la toile de « la nouvelle route de la soie », comme a aimé le répéter le Président Abdullah Gül dans son allocution d'ouverture.

Au final, et c'est l'ultime question clé soulevée en ce qui est du rôle de la zone MENA, et plus particulièrement de l'Afrique du Nord, dans l'économie mondiale via l'espace eurasien, il conviendrait d'articuler et de combiner un double credo: d'une part, revisiter en les adaptant, l'ensemble des mécanismes expérimentés par la Turquie avec ses partenaires eurasiens, singulièrement les mécanismes fondateurs du « Turkish-arab Forum », de l'« Organization of the Black Sea Economic Cooperation » (BSCE), de la « Conference on Interaction and Confidence Building Measures in Asia (CICA) », de l'« Economic Cooperation Organization (ECO) et du « Standing Committee for Economic and Commercial Cooperation » de l'« Organization of the Co-operation Islamic (COMCEC) »; et, d'autre part, de se convaincre que la densité et la complexité d'un tel processus commande l'impératif de viser l'inclusivité de l'ensemble des acteurs partie à « l'acte de coopérer », notamment au travers d'une forte conscientisation des parties prenantes à la société civile, lato sensu, i.e. celle-là même qui, demain, va contribuer à l'effort d'une atteinte optimale des Objectifs du Millénaire pour le Développement (MDG), en vue de les subliminer en Objectifs du Développement Durable (ODD) profitables solidaires à toutes nos sociétés, dès lors que ceux-ci auront été consacrés par la communauté internationale au travers de la mise en œuvre de « l'Agenda post 2015 ».

## Programme du lundi 25 novembre 2013

TF1

06h45 Magazine jeunesseTFou  
08h25 Météo  
08h30 Magazine de télé-achatTéléshopping  
09h20 Météo  
09h25 Série réalistePetits secrets entre voisins  
09h55 Série réalistePetits secrets entre voisins  
10h25 Série dramatiqueAu nom de la vérité  
10h55 Série dramatiqueAu nom de la vérité  
11h20 Série dramatiqueAu nom de la vérité  
12h00 JeuLes douze coups de midi  
12h50 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre  
13h00 Journal  
13h45 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre  
13h50 Météo  
13h55 Feuilleton sentimentalLes feux de l'amour  
14h55 Télémagazine de suspenseUn plan diabolique  
16h35 TéléréalitéQuatre mariages pour une lune de miel  
17h25 JeuBienvenue chez nous  
18h20 JeuUne famille en or  
19h05 JeuLe juste prix  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h35 Magazine scientifiqueDes inventions et des hommes  
20h37 Météo  
20h40 Série humoristiqueNos chers voisins  
20h45 Divertissement-humourC'est Canteloup  
20h50 Télémagazine sentimentalUne famille formidable??Inédit  
23h00 Série policièreNew York Unité Spéciale??  
23h45 Série policièreNew York Unité Spéciale??

2

08h00 Journal  
08h10 Magazine de servicesTélématin (suite)  
09h05 Magazine littéraireDans quelle étagère  
09h10 Feuilleton sentimentalDes jours et des vies  
09h35 Feuilleton sentimentalAmour, gloire et beauté  
10h00 Magazine de sociétéC'est au programme  
10h55 Météo outremer  
11h00 JeuMotus  
11h30 JeuLes Z'amours  
12h00 JeuTout le monde veut prendre sa place  
12h55 Météo 2  
13h00 Journal  
13h48 Série humoristiqueVestiaires  
13h50 Météo 2  
13h55 Magazine du consommateurConsomag  
14h00 Magazine de sociétéToute une histoire  
15h40 Magazine de servicesComment ça va bien !  
16h55 Magazine culinaireDans la peau d'un chef  
17h40 MultisportsCôté Match  
17h50 Talk showJusqu'ici tout va bien  
18h50 JeuN'oubliez pas les paroles  
19h15 JeuN'oubliez pas les paroles  
19h45 Série humoristiqueParents mode d'emploi  
19h55 Météo 2  
20h00 Journal  
20h40 LoterieTirage du Loto  
20h42 Magazine de découvertesParis en plus grand  
20h43 Magazine musicalAlcaline l'instant  
20h44 Météo 2  
20h45 Série policièreCastle??Inédit  
21h30 Série policièreCastle??  
22h15 Série policièreCastle??  
22h55 Magazine culturelRéflexions  
23h00 DébatMots croisés

3

07h57 Dessin animéLes Dalton  
08h10 Série d'animationNos voisins les Mar-supilamis

08h40 Dessin animéOggy et les cafards  
08h45 SociétéDes histoires et des vies (1ère partie)  
09h45 SociétéDes histoires et des vies (2e partie)  
10h35 Edition de l'outre-mer  
10h45 Magazine du consommateurConsomag  
10h50 Magazine régionalMidi en France  
11h55 Météo  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h55 Magazine de découvertesMétéo à la carte  
13h45 LoterieKeno  
13h55 Série policièreUn cas pour deux  
14h55 Série policièreUn cas pour deux  
16h10 JeuDes chiffres et des lettres  
16h50 JeuHarry  
17h20 Magazine littéraireUn livre, un jour  
17h30 JeuSlam  
18h10 JeuQuestions pour un champion  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h18 19/20 : Edition locale  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportifTout le sport  
20h15 Feuilleton réalistePlus belle la vie  
20h45 Magazine culinaireLes carnets de Julie  
22h45 Magazine culturelRéflexions  
22h50 Météo  
22h52 Magazine culturelParlons passion  
22h55 Grand Soir 3  
23h55 SociétéL'excellence et le doute

CANAL+

07h35 DivertissementLe petit journal de la semaine  
08h05 La météo  
08h10 DivertissementZapping  
08h15 Série d'animationLes Simpson  
08h40 Série judiciaireScandal??  
09h20 Série judiciaireScandal??  
10h00 Court métrageGrand-mère doit sécher  
10h15 DrameAmour??  
12h20 La nouvelle édition  
12h45 La nouvelle édition, 2e partie  
14h00 SociétéLes insoumises??  
15h45 Magazine d'actualitéL'effet papillon  
16h20 ThrillerArbitrage??  
18h00 DivertissementZapping  
18h10 DivertissementLe Before du grand journal  
18h45 Le JT  
19h05 Talk showLe grand journal  
20h00 Talk showLe grand journal, la suite  
20h25 DivertissementLe petit journal  
20h55 Série policièreTunnel??  
21h45 Série policièreTunnel??  
22h30 SociétéVoyage dans une guerre invisible  
23h35 Magazine du multimédiaL'oeil de Links

M6

07h35 Série d'animationJake et les pirates du pays imaginaire  
08h10 Dessin animéLes blagues de Toto  
08h20 Dessin animéLe petit Nicolas  
08h30 Série d'animationMartine  
08h45 Météo  
08h50 Magazine de télé-achatM6 boutique  
10h00 Météo  
10h05 JeuLes reines du shopping  
10h55 Série humoristiqueDrop Dead Diva??  
11h45 Série humoristiqueDrop Dead Diva??  
12h40 Météo  
12h45 Le 12/45  
13h05 Série humoristiqueScènes de ménages  
13h40 Météo  
13h45 Téléfilm dramatiqueVictoire Bonnot??  
15h45 Série policièreBody of Proof??  
16h30 JeuLes reines du shopping  
17h30 JeuLes reines du shopping  
18h40 Magazine d'information100 % mag  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 Série humoristiqueScènes de ménages  
20h50 JeuLe meilleur pâtissier  
Inédit  
23h05 Magazine culinaireLe meilleur pâtissier, à vos fourneaux !

## La sélection

TF1

20h50

## Une famille formidable



## Résumé

Certain d'avoir récupéré Catherine des bras de son amant, Jacques pense avoir échappé au pire. Mais il ignore que sa compagne a poursuivi sa liaison avec François à Noyers. François, lui non plus, ne sait pas que Catherine a renoué avec son mari à Paris. Au cœur de ce triangle amoureux, Catherine reste pourtant sereine, s'imaginant que personne ne découvrira la supercherie. C'est compter sans l'arrivée surprise de Jacques à Noyers. Son mari et son amant, bien malgré elle, se rencontrent et deviennent amis. Devant cette situation qui risque de tourner au vaudeville, Catherine craint que la vérité n'éclate, blessant au passage ceux qu'elle aime...

2

20h45

## Castle



## Résumé

En enquêtant sur la mort de Hasim Farouk, un étudiant saoudien, Castle et Beckett découvrent un arsenal d'armes chez la victime et de nombreux appareils utilisés pour surveiller Sara El-Masri, la fille d'un riche homme d'affaires moyen-oriental. Au cours des visionnages, Kevin découvre l'enlèvement de cette dernière en pleine rue. Le père de celle-ci explique aux enquêteurs que Hasim Farouk était le garde du corps de Sara. Alors qu'ils multiplient les investigations pour retrouver Sara, Castle et Beckett se rendent compte qu'elle était une amie d'Alexis, la fille de Castle, et qu'Alexis a été aussi enlevée. Le couple est épaulé par l'agent du FBI Harris dans cette affaire...

E

20h45

## Les carnets de Julie



## Résumé

Julie Andrieu propose de découvrir la Vendée au cours d'un voyage en deux étapes. La première la mène sur l'île d'Yeu. Elle y fait la connaissance d'éleveurs et d'artisans, comme Alain Mousnier ou Christophe Doucet, ce dernier lui préparant une des recettes les plus anciennes de l'île : le pâté de thon. Elle goûte également à la tarte aux pruneaux et à la blanquette de joutes de lotte. La deuxième halte se fait dans le bocage, dont Marcel Godreau présente le patrimoine à son hôte. Celle-ci déguste ensuite les spécialités de la région : matelote d'anguilles, brochettes d'anguilles au jambon de Vendée et leur crème de mogette et le vin de sauge. Des plats proposés par des passionnés de cuisine comme Jean Porcher ou Isabelle Annonier.

CANAL+

20h55

## Tunnel



## Résumé

Benji s'apprête àachever sa mission de samouraï. Après avoir décapité un psychiatre dans un hôpital, il fait plusieurs victimes dans la rue, au hasard. Alors qu'il tente de mettre fin à ses jours, le « Terrible », lui, annonce à Danny sa troisième vérité, qui fustige le manque de prise en charge des malades mentaux. Pendant la discussion, le tueur comprend que Benji est aux mains des services de la police et placé en garde à vue. De leur côté, Karl et Elise cherchent à soutirer des informations sur son commanditaire. Le duo se démène pour parvenir à le faire parler, une tâche qui s'avère particulièrement complexe...

M6

20h50

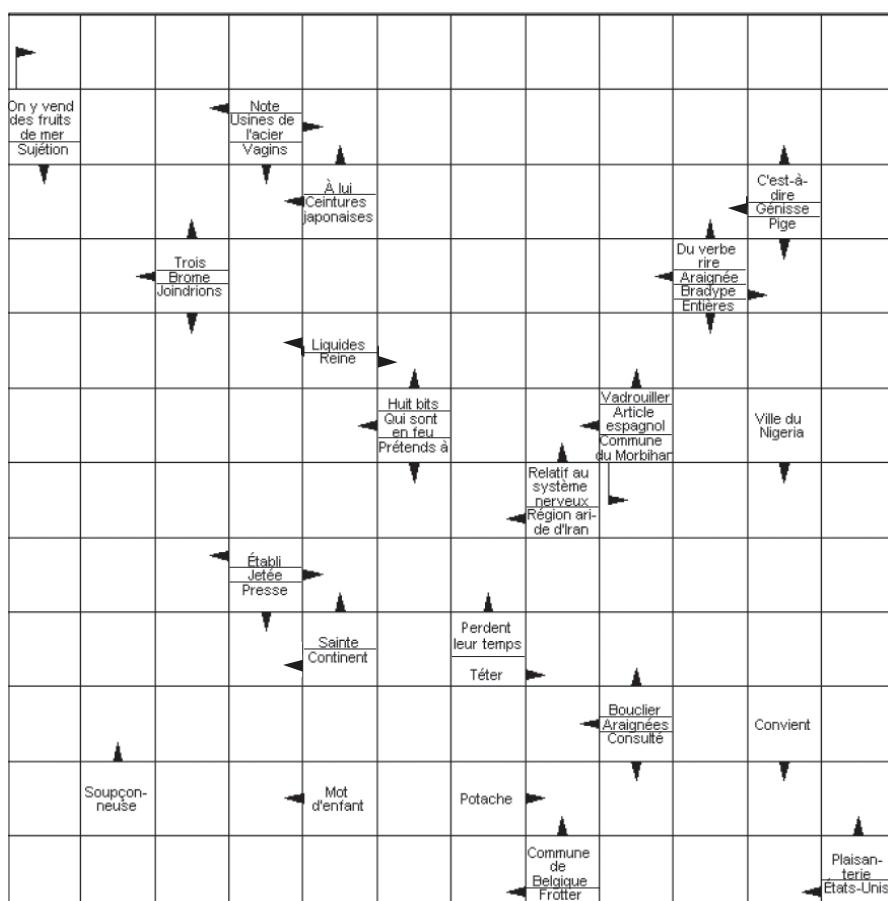
## Le meilleur pâtissier



## Résumé

En cette cinquième semaine, les six pâtissiers amateurs encore en lice s'affrontent autour de classiques de la gastronomie française : les tartes et les tourtes. Pour l'épreuve « Signature », Cyril Lignac et Mercotte demandent aux candidats de réaliser une tarte tatin croustillante, avec des pommes caramélisées aligournées de façon régulière et une pâte qui ne se délite pas. Puis, les cuisiniers préparent un pastis gascon, une tourte aux pommes dont la pâte doit être étirée jusqu'à en devenir translucide. C'est la chef Ghislaine Arabian qui épaulé et conseille ensuite les candidats lors de la préparation d'un vol-au-vent. Enfin, les trois candidats les plus en difficulté revisiteront le cheesecake. A l'issue de cette épreuve, un des pâtissiers quittera le concours.

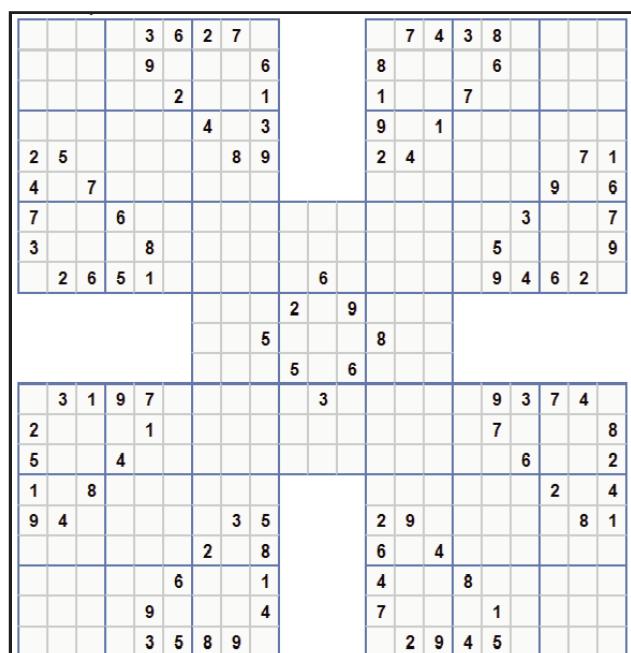
## Mots fléchés n°435



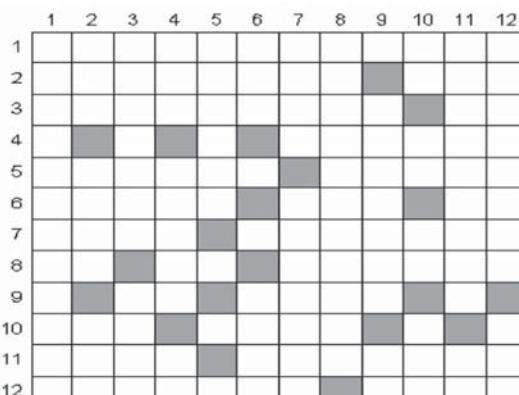
## Samouraï-sudoku n°435

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°435



## horizontal :

1. Pique-niquer
2. Machine - Hardi
3. Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
4. Eclore
5. Halte - Pleurer
6. Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno- Deficiency Virus - Note
7. Boîte - Harem
8. Cale en forme de V - Or - Ruinés
9. En les - Met qqch en mouvement
10. Garçon d'écurie - Durillons -
11. Ille allongée près de Venise - Pierre
12. Relatif au palais de l'Elysée - Dirige
1. Ch.-l. de c. des Yvelines
2. Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
3. Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
4. Circonstance - Hasards - Osmium
5. Sarcasme
6. Chlorure de sodium - Enfant
7. Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
8. Oléifiente
9. Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
10. Drame japonais - Thulium - Cadmium - --, Atoll
11. Fleurettiste - Pronom indéfini
12. Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

## GRAND PRIX D'ABU DHABI Médaille d'argent pour l'Algérienne Sonia Asselah (+78 kg)

La judoka algérienne Sonia Asselah (+78 kg) s'est adjugée la médaille d'argent lors du Grand prix d'Abu Dhabi-2013 disputé samedi, après sa défaite en finale devant l'Allemande Franziska Konitz. Asselah (22 ans), exempté du 1<sup>er</sup> tour avait battu en 1/4 de finale l'Anglaise Sarah Adlington, puis la Russse Anaid Mikhitaryan en demi-finale. «C'est une belle performance pour cette jeune judokate. Elle a gagné des points qui lui permettent de se replacer dans le classement mondial en vue d'une qualification aux JO-2016 à Rio», a déclaré à l'APS le président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Messaoud Mati. Deux autres Algériennes se sont classées en 7<sup>e</sup> position : Kaoutar Ouallal (-78 kg) et Meriem Moussa (-52 kg). Asselah a gagné son premier combat devant Samantha Bleier (USA), avant d'être dominée par la Croate Ivana Maranic puis par la Brésilienne Soares Samantha. Quand à Moussa Meriem, elle s'est d'abord imposée face à l'Anglaise Louise Renicks, avant de perdre successivement face à la Roumaine Chitu Andrea (Roumanie) et la Française Bona Penelope. En revanche, les Algériennes Sabrina Saidi (-48 kg), Imene Agouar (-63kg) et Aïcha Benabderahmane (-70 kg) ont quitté la compétition dès le premier tour.

Chez les hommes, la meilleure performance est à mettre à l'actif de Billel Zouani (+100 kg) qui a pris la 5<sup>e</sup> place après avoir atteint le stade des demi-finales. Il battu le Géorgien Khakaleiv Shvili Rostomi, puis l'Allemand Andre Breitbarth. En 1/2 finale, l'Algérien s'est incliné face au Néerlandais Roy Meyer. En finale de bronze, Zouani a de nouveau trébuchié devant l'Ouzbek Baltayev Boltoboy. Pour Ahmed Mohamedi (-66 kg), il a terminé la compétition en 7<sup>e</sup> position après gagné un combat face à l'Allemand Sébastien Seidl, et perdu un autre devant l'Ouzbek Farmonov Mirzahid. Le judoka algérien Kamel Haroune (-60 kg) a dominé Ziad Damien (Liban), avant d'être éliminé par l'Azéri Orkhan Sararov. Même parcours pour son compatriote Youcef Ouahab (-73 kg) qui a gagné face à l'Indien Chana Navdeep, avant de subir la loi de l'Ouzbek Moral Sharipov. Quand à Houd Zourdani (-66 kg), Youcef Nouari (-73 kg), Abderrahmane Benamadi (-90kg) et Lyes Bouyacoub (-100 kg) ils ont quitté la compétition dès le tour préliminaire. L'Algérie qui a participé au Grand prix d'Abu Dhabi avec 14 athlètes dont 6 filles, s'est classée à la 13<sup>e</sup> position sur 27 pays figurant au classement général. «Le Grand prix d'Abu Dhabi est la première compétition de la sélection nationale sous la conduite du nouveau staff : Benikhlef (sélection Messieurs) et Azzoune (sélection Dames) qui prépare les championnats d'Afrique prévus au Tchad en avril prochain», a précisé le président de la FAJ.

## TOUR INTERNATIONAL DE SHARJAH (2<sup>E</sup> ÉTAPE)

## 3<sup>e</sup> place pour Abdelbasset Hannachi

Le cycliste algérien Abdelbasset Hannachi a terminé à la 3<sup>e</sup> place lors de la deuxième étape du Tour international de Sharjah (Emirats arabes unis), courue samedi entre les villes de Btaeh et Khorfan sur une distance de 95 km.

Hannachi a parcouru la distance en 2h09mn40s, à deux secondes du vainqueur de l'étape l'Emirati Youcef Mirza. La deuxième place est revenue à l'Ouzbek Vadim Shaekov (2h 09mn 40s).

132 cyclistes représentant

22 pays ont pris part à cette seconde étape. L'Algérie participe à ce tour avec une sélection composée de six cyclistes : Abdelbasset Hannachi, Betira Mouad, Fayçal Hamza, Youcef Reguigui, Abdallah Benyoucef et Abdelmalek Madani

Inscrit pour la première fois au calendrier de l'Asia-Tour, le tour de Sharjah comporte quatre étapes. La troisième étape est prévue dimanche entre l'Université américaine de Sharjah à Thaid Club sur une distance de 175 km.



## WBO - WELTERS

## Victoire de Manny Pacquiao contre Brandon Rios

Le boxeur philippin Manny Pacquiao s'est imposé aux points face à l'Américain Brandon Rios hier à Macao, remportant ainsi le titre WBO des welters lors de son retour sur le ring. Chacun des trois juges a donné une large avance (120-108, 119-109 et 118-110) à Pacquiao qui a littéralement dominé son adversaire du jour.

## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CYCLISME

## L'Algérie présente au rendez-vous d'Egypte

3 sélections masculines algériennes de cyclisme (seniors, U23 et junior) prendront part aux championnats d'Afrique de cyclisme prévus à Charm El Cheikh (Egypte) du 30 novembre au 5 décembre, a-t-on appris hier auprès de l'instance fédérale. Ce rendez-vous africain comporte trois épreuves pour chaque catégorie. Il s'agit de la course contre la montre en individuel et par équipe ainsi que la course en ligne.

Outre l'Algérie et l'Egypte (pays organisateur), ce rendez-vous continental verra la participation de 12 pays africains. Ils s'agit du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ghana, Mali, Namibie, Rwanda, Tanzanie, Togo, Tunisie et de l'Afrique du Sud. Lors de la précédente édition disputée au Burkina Faso au mois de novembre 2012, l'Algérie a glané cinq médailles (2or, 1argent et 2 bronze).

Conduite par le président de la Fédération algérienne de cyclisme, Rachid Fezouine, la délégation algérienne sera

composée du directeur technique national Idriss Haouas et six coureurs de l'équipe nationale seniors, dont deux remplaçants, quatre cyclistes de l'équipe U23 et six de l'équipe juniors dont deux remplaçants.

### Composition de la délégation algérienne :

Équipe nationale seniors : Azeddine Lagab, Youcef Reguigui, Abdelbasset Hannachi, Abdelmalek Madani. Athlètes seniors remplaçants : Abdellader Belmokhtar, Nassim Saidi.

Équipe U23 : Adil Barbari, Abdellah Benyoucef, Fayçal Hamza, Hichem Chabane.

Équipe juniors : Abderrahmane Bechlaghem, Abderrahmane Mansouri, Hichem Amari, Abdellghani Fellah.

Athlètes juniors remplaçants : Hichem Mokhtari et Bouricha Smail.

## CHAMPIONNAT D'ALGERIE DE VOLLEY-BALL (DAMES-5E JOURNÉE)

## Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue de la 5<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de volley-ball seniors (dames) disputées ce week-end:

MB Bejaia - WA Tlemcen	3-0
WO Chlef - JS Azzefoun	3-2
Seddouk VB - GS Pétroliers	0-3
NC Bejaia - RIJ Alger	3-1
ASW Bejaia - NR Chlef	0-3

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	15	5
2. MB Bejaia	11	5
3. NR Chlef	10	5
4. ASW Bejaia	9	5
--. Seddouk VB	9	5
6. WO Chlef	8	5
7. NC Bejaia	7	5
8. WA Tlemcen	5	5
9. JS Azzefoun	1	5
10. RIJ Alger	0	5

## Solution Samurai-sudoku N°434

9	6	1	8	7	3	5	4	2
8	2	5	1	6	4	3	7	9
3	7	4	5	9	2	8	1	6
7	1	8	4	3	6	2	9	5
2	3	9	7	8	5	1	6	4
4	6	2	1	9	7	8	3	5
5	8	2	9	4	1	6	3	7
6	9	7	3	6	8	4	2	1
1	4	3	6	2	7	9	5	8

3	2	6	4	9	5	8	7	1
4	5	1	8	7	3	9	2	6
7	9	8	2	1	6	3	5	4
2	6	9	7	5	4	1	3	8
8	7	3	1	6	2	4	9	5
5	1	4	9	3	8	2	6	7
6	8	5	2	7	4	9	1	3
9	4	2	3	6	1	5	8	0
7	3	7	6	8	5	9	4	2

## Solution Mots Croisés N°434

DAMASQUINAGE  
ECUMEUX■AMES  
STEATOMES■NS  
HIL■R■IAKARTE  
OFFRE■LARCIN  
U■RETS■CD■L  
LIAS■ESTELLE  
ILI■FRAISIER  
E■CREDIT■ESE  
REHE■ETUDES■  
EDENTA■DOSER  
SE■EMULES■SA

## Solution Mots Fléchés N°434

TRIPATOUILLE  
OURAGAN■NIE■  
USERA■DECELE  
RENACLE■ANON  
N■EGEE■AS■UN  
EV■ERSES■ECU  
BECS■BLANCHI  
ORE■LIED■U■S  
US■KIEV■EMU■  
LOI■ANAMNESE  
ESSONNIENNES  
RENTENT■RATS■

LIGUE 1 DE FOOTBALL (12<sup>È</sup> JOURNÉE)

USMH 0 - JSK 0

## Un nul et des regrets

## FICHE TECHNIQUE

Stade du 1er-Novembre de Mohammedia (El Harrach). Terrain impraticable. Affluence : nombreuse trio d'arbitres : Mr. Abid Charef assister de MM Tamen, et Zid Avertissements : Aït Ouameur (75'), Belkhir (78') USMH, Benlamri (28'), Ebossé (89') JSK

**USMH** : Limane, Azzi, Belkhouli, Mazari, Amada, Boumechra, Aït Ouameur, Hendou, Belkaroui, Younes, Sylla

**Entraîneur** : Charef

**JSK** : Asselah, Remache, Mekkaoui, Rial, Benlamri, Yesli, Maroc, Sedkaoui, Aouedj (Chibane 80'), Madi (Messadia 69'), Ebossé (Beziouen 89')

**Entraîneur** : Aït Djoudi

## Ferrah Menad

Les Canaris du Djurdjura ont réussi à mettre un terme à la belle série de deux victoires consécutives de l'USMH, dont un en déplacement. La rencontre était plaisante à suivre avec la domination des protégés du coach Boualem Charef. Les visiteurs n'ont pourtant pas fait jeu égal avec le Borussia local, souvent ils ont été copieuse-



ment dominés, mais ils ont réussi à s'en sortir parce qu'ils étaient mieux organisés notamment en milieu de terrain pour étouffer les velléités harachis sans trop se soucier de l'aspect offensif de leur jeu. Du côté de l'USMH, il manquait surtout cette touche finale pour mettre le ballon au fond des filets. Malgré les changements effectués par l'entraîneur des locaux qui a incorporé son attaquant et buteur-maison Sylla puis Younés qui revient d'une blessure, cela n'a rien changé au cours du match. Les Canaris, regroupés en défense, ont procédé par des contre-attaques, mais chaque fois vitées dans l'échec d'arriver devant la cage du portier Maillotin Limane qui a passé une après-midi plutôt tranquille. Malgré les ultimes ten-

tatives des camarades de Hendou, la défense des visiteurs tenait bon et le score en restera là. Un nul qui certes n'a pas fait l'affaire des Harrachis sur le plan comptable puisque les Canaris sont toujours leader avec l'ESS et l'USMH.

Aït Djoudi (Entr. JSK)  
«On a laissé filer deux points sûrement»

«Dans l'ensemble, on méritait de remporter ce match. Certes, l'état glissant de la pelouse a gêné l'évolution de notre équipe, mais cela n'explique pas tous ces ratages notamment en seconde période. Mes joueurs ont été tétonnés par l'enjeu du match, il y avait comme un doute qui les a gagnés. Sincèrement, on est déçus par ce résultat du moment qu'on pouvait largement prétendre à la victoire.»

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE  
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ALGER  
ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ EN RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE  
HÔPITAL KASDI MERBAH TIXERAINE  
LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 099716225001090

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

L'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Rééducation Fonctionnelle Kasdi Merbah Tixeraine lance un appel d'offres national ouvert ayant pour objet **L'approvisionnement en denrées alimentaires pour l'exercice 2014** réparti en six lots :

**Lot N° 1 : Viandes rouges.**

**Lot N° 2 : Viandes blanches et œufs**

**Lot N° 3 : Poissons frais et congelés.**

**Lot N° 4 : Alimentation générale.**

**Lot N° 5 : fruits et légumes.**

**Lot N° 6 : Pains et dérivés.**

- Le présent cahier des charges s'adresse aux grossistes ou aux producteurs qualifiés dans le domaine.

- Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offres sont appelés à retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale de l'EHS TIXERAINE, «Bureau des marchés» contre paiement de la somme de **mille DA, «1000.00 dinars** non remboursable auprès du trésorier communal de Ben Aknoun.

Les soumissions doivent comprendre deux offres distinctes, à savoir :

**A) L'offre technique comprend :**

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.

- La déclaration de probité selon modèle ci-joint

- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des

comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.

- Le numéro d'identification fiscale (NIF).  
- Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.

- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques

- Délai et planning des livraisons.

- Une copie légalisée du registre du commerce, (légalisée par le CNRC)

- Les bilans financiers des trois (03) dernières années 2010-2011 et 2012.

- Liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre de cette présente opération avec pièces justificatives

- Attestations de bonne exécution de prestations réalisées.

- Copie légalisée de l'autorisation délivrée par les services compétents

- Statut de l'entreprise s'il y'a lieu, (SARL - EURL.....).

- Les références bancaires

- Délégation de signature s'il y'a lieu

- Copies légalisées des attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, extrait de rôle) (de moins de 3 mois)

**B) L'offre financière comprend :**

- La soumission selon modèle ci-joint.

- Le bordereau unitaire des prix, le devis quantitatif et estimatif, bordereau de détail

des sous-prix, le cahier des prescriptions techniques et le sous-détail des prix. Les offres technique et financière doivent être fermées chacune dans une enveloppe interne et mise dans une enveloppe externe. L'enveloppe externe et anonyme portant la mention suivante :

**L'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Rééducation Fonctionnelle KASDI MERBAH Tixeraine Appel d'offres national restreint Relatif à l'approvisionnement en denrées alimentaires pour l'exercice 2014 Soumission - Ne pas ouvrir.**

- La date de dépôt des offres, le dernier jour du délai de préparation des offres, est fixée à **vingt (20) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

- L'heure de dépôt des offres est fixée à **12h00 mn**.

- Les offres doivent être déposées à la Direction de l'EHS KASDI MERBAH sise au : **TIXERAINE DRARIA**

- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, qui aura lieu le jour de dépôt des offres à **13h00** à la Direction de l'EHS KASDI MERBAH TIXERAINE.

- La durée de validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres (**20 jours**) plus **trois (03) mois**.

CABBA 1 - ESS 1

## Un match nul au goût amer pour le CABBA

## FICHE TECHNIQUE

**Affluence** : nombreuse

**Buts** : Hamdadou (25') (CABBA) ; Gourmi (69' sp) (ESS)

**Avertissements** : Mesrati (30') (CABBA) ; Legraa (79') (ESS)

**Arbitres** : Haïmoudi, Echiali, Benmansour

**CABBA** : Benkhoudja, Maameri, Chebira, Ali Guechi, Hamdadou, Saadi, Ammour (Bennai 85'), Mesrati, Bouguerra (Tiaiba 74'), Yaya, Mesfar (Himmed 81')

**Entraîneur** : Kouki

**ESS** : Khedhaïria, Ziti, Demou, Meloul, Karaoui, Delhoum, Ferrahi (Djahmet 61'), Legraa, Zerrara (Belaïme 82'), Gourmi, Touahri (Lamri 63')

**Entraîneur** : Lang

## Mouad B.

Privés de leur pelouse fétiche, les Sétifiens éprouveront d'entrée de jeu beaucoup de difficultés à exprimer leurs qualités, à la grande satisfaction d'une formation du CABBA prenant rapidement la direction des opérations. Profitant d'un positionnement trop bas de leur adversaire, les coéquipiers de Hamdadou impriment leur empreinte malgré une pelouse relativement difficile. Un enchaînement courtois obligeait Khedhaïria à repousser des deux poings l'initiative de Mesrati (20'). C'était au tour de son coéquipier Hamdadou d'adres-

ser un tir d'une trentaine de mètres qui ira se loger en pleine lucarne (1-0 : 25'). Confirmation, s'il en était besoin, d'un bloc équipe local bien trop reculé sur ses bases... Les visiteurs tentèrent de faire quelques chose mais en vain. Khedhaïria s'illustrera à la 41', en détournant miraculeusement une reprise à bout portant de Mesfar.

Changement de décor après le passage au vestiaire... L'ESS, conscient de ses insuffisances dans la gestion du terrain, montait le bloc équipe d'un cran et allait enfin réussir quelques incursions au sein de la défense locale. Mais le gardien du CABBA, Benkhoudja, profitait de cette montée en puissance adverse pour mettre en avant son talent : à l'image de la claquette majestueuse écartant un lob de Touahri (49e) ; l'excellent milieu local Mesfar trouvait encore Khedhaïria sur ses deux autres tentatives (52e et 67e). Les espaces se libéraient, et il n'en fallait pas plus au meneur visiteur Gourmi pour profiter d'un décalage de la défense pour entrer dans la surface de réparation. Fauché par Ali Guechi, l'arbitre siffle un penalty. Exécuté par Gourmi et qui inscrit le but d'égalisation (1-1, 69'). Des occasions ratées des deux côtés mais la domination sétifiennes durant cette deuxième période était très apparente.

MANQUE DE TEMPS DE JEU DE NOS INTERNATIONAUX

# Souci majeur des Verts avant la phase finale du Mondial 2014

S. Ben

On se souvient que le coach Vahid Halilhodzic avait bien reconnu que le manque de temps de jeu de certains joueurs est très préjudiciable et un des points négatifs de la sélection algérienne.

C'est pourquoi, il a demandé, une fois de plus, à ces joueurs manquant de temps de jeu après la qualification au Mondial brésilien, de retrouver un autre club pour plus d'assurance en matière de compétitions dans les jambes.

Et c'est donc le plus normalement du monde que certains de ces joueurs internationaux algériens en manque de temps de jeu et qui évoluent en Europe sont conscients et surtout veulent bien changer de club dès cet hiver pour retrouver une équipe où ils auront plus de chances d'être alignés comme titulaires.

Faut-il rappeler qu'après la victoire des Verts contre le Mali à la fin de l'année dernière, coach Vahid avait déclaré, entre autres, que «je suis globalement satisfait de notre parcours, mais il y a encore des choses à corriger. Les Maliens nous ont dominés sur le plan physique et cela démontre que nos joueurs doivent redoubler d'efforts pour venir en sélection en excellente forme. Mon vrai souci actuellement est l'état physique des joueurs. Plusieurs titulaires en sélection et d'autres qui ont joué ne sont pas alignés ré-



gulièrement au sein de leur club et manquent donc de rythme. Il y en a parmi eux qui ont choisi de grands clubs où il est difficile de s'imposer. Cela m'inquiète, à l'approche du match aller des barrages. J'espère bien que durant les quarante jours qui nous séparent de ce match, ces joueurs auront eu du temps de jeu et seront prêts à 100 %. Je leur ai parlé durant ce stage et je leur ai demandé de faire en sorte de bien se préparer physiquement».

Etovalà qu'en dépit de cette remarque, certains ont participé à cette double confrontation contre le Burkina Faso en dépit de leur manque de compétition. Ce que ne voudrait pas renouveler coach Vahid, à l'en croire.

Car jouer une phase finale d'un Mondial, n'est pas jouer deux matchs barrages

donc un mois sépare. Le match aller contre le Burkina a eu lieu le 12 octobre dernier et le retour le 19 novembre. Or, en phase finale, les matchs sont trop proches. Ce qui nécessite une très bonne préparation physique et surtout un temps de jeu bien conséquent.

C'est donc aux joueurs concernés à savoir Medhi Lacen, Djamel Mesbah, Liassine Cadamou, Hassan Yebda, Es-saïd Belkalem, Islam Slimani, Mohamed Amine Aoudia, Nabil Ghilas, Ishak Belfodil, Carl Medjani, Rais Mbolhi et même Sofiane Feghouli d'assurer leur place de titulaire pour avoir plus de temps de jeu dans leurs équipes respectives pour prétendre être sélectionnés parmi les 23 mondialistes et ce, bien sûr à en croire les déclarations récentes du coach Vahid Halilhodzic...

## RÉGIONAL UNE (LRF OUARGLA) Résultats et classements de la 7<sup>e</sup> journée

### GROUPE-A:

O Magrane - CSJC Illizi	(décalé)
IR Ahagar - Ath. Hassi Messaoud	0 - 1
IRB Berriane - NR Sorro	1 - 1
CRB Djamaa - WAM Laghouat	1 - 1
ASC Ouargla - IRB Aflou	2 - 1
JS Sidi-Bouaziz - NRB Mégarine	3 - 0

### Classement:

	PTS	J
1/- ASC Ouargla	16	7
2/- Ath. Hassi Messaoud	14	6
-/- CRB Djamaâ	14	7
4/- JS Sidi-Bouaziz	11	6
5/- O Magrane	9	7
-/- IRB Aflou	9	7
7/- WAM Laghouat	8	7
8/- CSJC Illizi	7	7
-/- NR Sorro	7	7
10/- IRB Berriane	5	7
11/- NRB Mégarine	4	7
12/- IR Ahagar	3	7

### GROUPE-B:

JMCL In-Salah - US Souf	1 - 3
MCA Djanet - WRH Tamanrasset	3 - 1
ASB Métilli - MC Mégarine	2 - 0
CRB Ksar-Hirane - IRB N'goussa	2 - 1
JS Ksar Ouargla - IRHB Laghouat	0 - 4
HB Ghardaïa - IRB Nezla	0 - 1

### Classement:

	PTS	J
1/- IRB Nezla	21	7
2/- IRHB Laghouat	15	7
3/- ASB Métilli	14	7
4/- CRB Ksar-Hirane	13	7
5/- US Souf	12	7
6/- MCA Djanet	10	7
7/- HB Ghardaïa	7	7
8/- IRB N'goussa	6	7
-/- MC Mégarine	6	7
-/- WRH Tamanrasset	6	7
11/- JS Ksar Ouargla	4	7
12/- JMCL In-Salah	3	7

## LIGUE 1 FRANÇAISE (14<sup>e</sup> J) SC BASTIA Troisième but de la saison pour Ryad Boudebouz

Le milieu international algérien du SC Bastia, Ryad Boudebouz, a inscrit samedi soir son troisième but de la saison, lors du match en déplacement face au FC Sochaux (1-1), comptant pour la 14<sup>e</sup> journée du championnat de France de Ligue 1.

Boudebouz a ouvert le score pour le club corse à la 31<sup>e</sup> minute, avant que Mayuka ne remette les pendules à l'heure à la 74<sup>e</sup>. Il s'agit du second but pour Boudebouz avec Bastia, lui qui avait inscrit sa première réalisation de la saison sous les couleurs de Sochaux, avant de rejoindre ensuite Bastia, pour un contrat de trois ans.

A l'issue de ce match, Bastia remonte à la 9<sup>e</sup> place au classement avec 19 points, alors que Sochaux est lanterne rouge en comptabilisant 8



unités. Boudebouz figurait dans la liste élargie des 36 joueurs retenus pour le match retour face au Burkina Faso (1-0), disputé mardi dernier à Blida, en barrage qualificatif au Mondial 2014, avant qu'il ne soit écarté de la liste des 23. Le natif de Colmar n'a plus joué avec l'équipe nationale depuis la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud. Il avait été sanctionné pour «motifs disciplinaires».

## LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (13<sup>e</sup> JOURNÉE) ES Sétif-MCE Eulma avancé au vendredi 29 novembre

Le derby des Hauts-Plateaux devant opposer l'ES Sétif au MCE Eulma pour le compte de la 13<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football est avancé au vendredi 29 novembre à 16h45 au stade du 8-Mai 1945 de Sétif, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Les autres rencontres de cette journée se dérouleront le samedi 30 novembre, selon le programme publié sur le site officiel de la LFP.

### PROGRAMME DE LA 13<sup>e</sup> JOURNÉE:

Vendredi 29 novembre (16h45)	Sétif	ES Sétif-MCE Eulma
<b>Samedi 30 novembre:</b>		
Alger (20-Août 1955) : CR Belouizdad-CRB Aïn Fakroun (16h00)		
Bordj : CABB Arréridj-USM Harrach (16h00)		
Tizi-Ouzou : JS Kabylie-MO Béjaïa (16h00)		
Alger (Omar Hamadi) : MC Alger-JS Saoura (18h00)		
Chlef : ASO Chlef-CS Constantine (17h45)		
Blida (Brakni) : CR Arbaâ-USM Alger (15h00)		
Béjaïa : JSM Béjaïa-MC Oran (18h00)		

## LIGUE 1 DE FOOTBALL (14<sup>e</sup> J) Bouali, Kouki, et Benchadli entament leur mission avec des fortunes diverses

Trois nouveaux entraîneurs ont entamé leur mission samedi avec des fortunes diverses, à l'occasion de la 12<sup>e</sup> journée du championnat professionnel de football de Ligue 1.

Il s'agit le Suisse Alain Geiger à la tête du MC Alger, du Tunisien Nabil Kouki qui a succédé à Rachid Belhout au CA Bordj Bou-Arréridj, et de Djamel Benchadli qui a pris la place de l'Italien, Gianni Solinas au MC Oran.

Le MC Alger, a essayé au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa son troisième revers de rang, face au MO Béjaïa (1-0), entraînant le club algérois dans une crise de résultats, à trois journées de la fin de la phase aller.

«Nous avons effectué le voyage à Béjaïa pour revenir avec un bon résultat, mais malheureusement pour nous ça n'a pas été le cas. Un grand travail m'attend», a affirmé Bouali.

De son côté, le nouveau coach du CABBA, Nabil Kouki, aurait pu aspirer à un meilleur résultat lors du derby des Hauts-Plateaux face à l'ES Sétif (1-1). Les coéquipiers de l'excellent Bougoura se sont fait rejoindre au score à la 70<sup>e</sup> minute du jeu, grâce à un penalty transformé par Khaled Gourmi. Les Bordjis n'ont pas à rougir de cette contre-performance, eux qui ont fait l'essentiel du jeu face au champion d'Algérie en titre. Djamel Benchadli, avec le MCO, a bien réussi ses débuts en allant damer le pion au nouveau promu, le CRB Aïn Fakroun (1-0) à Aïn M'ila. Une victoire qui rassure et les joueurs et les supporters, après des résultats en dents de scie réalisés lors des dernières journées. Au total, ce sont neuf (9) entraîneurs sur 16, qui ont démissionné ou ont été limogés, depuis le début de cet exercice, qui ressemble aux précédentes saisons où la vase des entraîneurs avait alimenté la chronique.

## LIGA ESPAGNOLE DE FOOTBALL (14<sup>e</sup> J) Getafe cale face à l'Atletico Madrid, Medhi Lacen toujours sur le banc

Getafe FC a lourdement chuté samedi soir au stade Vicente Calderon face à l'Atletico Madrid (7-0), en match comptant pour la 14<sup>e</sup> journée du championnat d'Espagne de football.

Les buts de l'Atletico ont été marqués par Raul Garcia (26e, 52e), Lolo (37 c.s.c.), Villa (49e, 78e), Diego Costa (69e), et Adrian (90+3e). Getafe a été contraint de terminer la partie en infériorité numérique, après l'expulsion de Juan Valera (42e).

Le milieu international algérien de Getafe, Medhi Lacen, s'est contenté, à nouveau, du banc des remplaçants, ce qui pourrait le pousser à quitter le club de la banlieue de Madrid lors du prochain mercato d'hiver. Ayant rejoint Getafe, il y a deux saisons en provenance du Racing Santander, Lacen n'a pas réussi à s'imposer au sein de l'effectif, en dépit des changements opérés au niveau du staff technique.

A l'issue de cette défaite, Getafe pointe à la 7<sup>e</sup> place au classement de la Liga avec 20 points, alors que l'Atletico consolide sa place de dauphin, avec 37 pts, à trois longueurs du Barça, vainqueur du FC Grenade (4-0), des deux internationaux algériens, Yacine Brahimi et Hassan Yebda.

# LAMPARD

## «On veut gagner le titre»

Frank Lampard s'est exprimé au micro de Sky Sports après la victoire de Chelsea face à West Ham (3-0) ce samedi et le moins que l'on puisse dire, c'est que le milieu anglais ne manque pas d'ambition. Après deux résultats contraires en championnat, une défaite à Newcastle (2-0) et un nul face à West Brom (2-2), Chelsea se devait de réagir. En déplacement sur la pelouse de West Ham ce samedi, les Blues de José Mourinho se sont largement imposés (3-0) grâce notamment à un doublé de Frank Lampard qui se prend à rêver d'un nouveau titre de champion d'Angleterre.



### Moyes espère un retour de C.Ronaldo

Ballon d'Or 2008 avec Manchester United, Cristiano Ronaldo est toujours très apprécié à Old Trafford. C'est pourquoi les Mancuniens rêvent d'un retour du Portugais. Même si Sir Alex Ferguson n'est plus là, son successeur David Moyes a dans un coin de sa tête l'espérance de voir le joueur du Real Madrid débarquer à nouveau en Angleterre.

### Mertesacker vers la prolongation

En fin de contrat en 2015, Per Mertesacker devrait bientôt être prolongé par Arsenal qui craint une offensive du Bayern Munich cet hiver. Preuve de sa réussite, Arsenal est actuellement leader de Premier League et possède la troisième meilleure défense du championnat avec 10 buts encaissés.



### Götze et le Bayern étrillent Dortmund !

Duel au sommet dans cette affiche de la 13<sup>e</sup> journée de Bundesliga. Face au Borussia Dortmund, le Bayern s'impose largement (0-3) grâce notamment à un but de l'ancien de la maison Dortmund : Mario Götze. Le Borussia peut regretter les occasions manquées.



### «NOUS AVONS ENCORE BESOIN DE NOUS AMÉLIORER»

« Je crois que nous avons encore besoin de nous améliorer dans certains domaines, mais si nous pouvons trouver cette consistance qui nous fait défaut, avec la qualité que nous avons dans l'équipe, nous allons au devant d'un grand challenge. C'est tout ce que l'on peut faire semaine après semaine. On veut gagner le championnat cette année. »

### «IMPORTANT DE SE REMETTRE SUR LES BONS RAILS»

« C'était très important pour nous, en tant qu'équipe, de se remettre sur les bons rails, a confié le milieu international anglais au micro de Sky Sports. Nous avons eu récemment quelques mauvais résultats et nous savions que si l'on continuait à perdre bêtement des points comme ça, nous serions bientôt hors course. Je pense que nous avons les capacités, mais ces deux derniers résultats nous ont montré exactement ce que nous ne voulions pas être. À savoir cette équipe inconsistante que nous avons été ces deux ou trois dernières années en championnat. »



## SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR L'INTÉGRITÉ DANS LE SPORT ORGANISÉ PAR LA DGSN

**RAOURAOUA**  
**«Le trucage de matches a métastasé et touche tous les continents»**



Le trucage de matches et la corruption dans le football ont métastasé et touchent désormais tous les continents à des degrés différents, a affirmé le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, lors du séminaire régional sur l'intégrité dans le sport, hier à Alger. «Ce n'est plus un phénomène propre à l'Asie. Le trucage de matches et la corruption dans le football ont métastasé et touchent désormais tous les continents à des degrés divers», a déclaré M. Raouraoua lors de ce séminaire qui se déroule à Djenane El-Mithak. «Nous sommes déterminés à combattre ce fléau en Algérie et l'éradiquer par tous les moyens, avec la contribution des autorités compétentes. La FIFA a adopté la tolérance zéro pour y parvenir», a-t-il ajouté. Les travaux du séminaire régional sur l'intégrité dans le sport ont débuté hier à Alger en présence de représentants marocains, tunisiens, libyens et égyptiens avec, entre autres, l'objectif de lutter contre le trucage de matches et la corruption dans le football. Etaient notamment présents le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdellah Hamel, M. Raouraoua et le directeur du département de la sécurité à la Fédération internationale de football (FIFA), l'Allemand Ralf Mutschke. M. Tahmi a expliqué, de son côté, que le sport n'était pas «pourri» mais que c'était «son environnement qui l'est à travers des criminels qui gravitent tout autour en tentant de se faire de l'argent par tous les moyens». «L'Algérie a adopté tous les moyens nécessaires pour y faire face depuis juillet 2013 avec l'adoption de la nouvelle loi sur le sport criminalisant et combattant la corruption», a ajouté le ministre en énumérant les différents articles concernés.

**«Le football est devenu un challenge pour les organisations criminelles»**



Le football est devenu un challenge pour les organisations criminelles, a affirmé le directeur du département de la sécurité à la Fédération internationale de football (FIFA), l'Allemand Ralf Mutschke, hier à Alger.

«Le phénomène de trucage des matches n'est pas nouveau et les réseaux sont basés surtout à Singapour. Le football est devenu un vrai challenge pour les organisations criminelles qui tentent de s'enrichir en truquant les rencontres», a déclaré M. Mutschke. «Ensemble, nous pouvons combattre ce phénomène, nous devons coordonner nos efforts pour y parvenir», a-t-il ajouté.

APS

**LA CORRUPTION  
GANGRÈNE  
LE SPORT ROI**



Photos : M. Nait Kaci

La résidence d'Etat « Djenane El Mithak » a abrité, hier, la cérémonie d'ouverture des travaux de l'Atelier régional de la Fifa » consacré à l'Initiative Interpol-Fifa de formation, d'éducation et de prévention avec pour thème :

« Lutter contre le trucage des matches et la corruption dans le football »

L'autorité hôte étant la Direction générale de la Sûreté nationale, ce sont les services de cette institution qui ont organisé l'accueil et le protocole des travaux.

Etaient présents, outre le général-major Abdellah Hamel, DGSN, le général-major Directeur de la Gendarmerie nationale, le Directeur général de la Protection civile, le président du Comité national olympique, M. Raouraoua, président de la FAF, les représentants des fédérations maghrébines de football d'Egypte, du Maroc, de la Tunisie et de Libye, le directeur de la police judiciaire, le secrétaire général de la DGSN, Le DRH et le DAG de la même institution, ainsi que le directeur des unités républicaines de sécurité, le directeur des renseignements généraux et de la police des frontières, le directeur de la sécurité publique et celui de la police générale et de la réglementation.

Interpol était représenté par le BCN Interpol Algérie.

La Fifa avait envoyé M. Ralf Mutschke, directeur de son département sûreté.

M. Tahmi, ministre de la Jeunesse et des Sports a rappelé que l'Algérie avait par voie réglementaire mis le trucage des matches de football et dans le sport en général sous les projecteurs. Ainsi, la règle du 23 juillet 2013 stipule que tout manipulateur de résultats sportifs est passible d'une peine de prison de 2 à 10 ans et d'une amende de 20 000 à 1 million de dinars.

Cet article à lui seul met le doigt sur une réalité, qui n'atteint certes pas, les proportions existant ailleurs, mais le ver est déjà en fruit. Et les trafiquants n'ont pas de frontières.

M. Raouraoua, président de

la FAF et l'un de ses plus influents membres a parlé de l'ambition de cette organisation (qui fait partie de ce qu'on nomme le gouvernement mondial) de combattre efficacement le crime organisé qui gangrène le sport.

Le général-major de la DGSN a brossé un tableau de la situation de veille en Algérie et fait part aux présents des efforts de ses services pour canaliser l'énergie des supporters, de contractualiser l'action anti-hooligans avec les responsables de clubs, les comités de supporters et tous les intervenants dans cette sphère en plus du sujet qui préoccupe les instances internationales. La présence des techniciens et des juristes de la DGSN à cet atelier le prouve.

### Fifa et bonne gouvernance

C'est en mars 2011 que la Fifa s'est décidée à entreprendre une réforme de ses structures de direction et ses méthodes de travail en prenant en compte sa taille, ses structures décentralisées (fédérations nationales et continentales). Cela a révélé de graves dysfonctionnements, parmi lesquelles les affaires de matchs truqués en Italie, en Allemagne, le scandale éclaboussant la résidence même de la Fifa.

Le mal étant général, il a fallu un audit approfondi qui a mis en évidence :

### Le poids du marché des paris sportifs :

«L'industrie sportive pèse environ 300 milliards de dollars (US) par an, tandis que les paris sportifs représentent entre 350 et 400 milliards de dollars. Il s'agit là en fait d'une simple estimation, car près de 50% des mises sont placées sur le marché gris ou sur le marché noir, pour lesquels il n'existe évidemment aucun chiffre officiel.

«Ce marché est énorme et là où il y a de l'argent, on doit s'attendre à trouver des personnes peu scrupuleuses», lit-on dans un document de la Fifa.

«Personne n'a rien contre les paris», a répliqué le direc-

### RÉDACTION ADMINISTRATION

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél. : 021 94 66 62 (63) - Fax : 021 94 66 82**  
Email : [contact@dknews-dz.com](mailto:contact@dknews-dz.com) - Site : <http://www.dknews-dz.com>

**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél. : 021 94 66 62 (63) / Fax : 021 94 66 82 / Email : [contact@dknews-dz.com](mailto:contact@dknews-dz.com) - IMPRESSION : S.I.A.**

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél. : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19**

?

Il est urgent de mettre en place des règles et des mesures pour infléchir la tendance dans le sens de mise en échec des mafias des paris sportifs.

Les fédérations si jalouses de leur indépendance et volontiers frondeuses à son égard l'appellent au secours au prétexte de lutte contre le crime organisé.

En créant la société Early Warning System GmbH (EWS), la Fifa « observe depuis 2007 les sommes engagées sur chaque match relevant de son autorité. » De plus en plus de sports font appel à ses services.

### Interpol et sensibilisation du sportif

Grâce à son système spécifique, la Fifa à travers EWS surveille pour son compte et d'autres organismes de nombreux paris, qu'il s'agisse de mises de cotés ou de versements. « Si nous détectons quelque chose de bizarre, nous informons les fédérations et les organes juridiques concernés, qui peuvent alors prendre les mesures nécessaires. »

Le sport n'admettra aucun manipulation : tolérance Zéro.

La Fifa peut contribuer à attirer l'attention des acteurs du monde du sport sur le danger que représentent les paris illégaux. « La lutte sera difficile mais il est certain que le football surmontera cette épreuve », a déclaré le président de la Fifa Joseph S. Blatter à maintes occasions.

« Le risque de voir le sport manipulé par les paris financiers est grand », selon Joseph S. Blatter.

« La Fifa a choisi d'appliquer le principe de la tolérance zéro dès lors que ces règles de base sont enfreintes », a poursuivi le président de la Fifa. Le président de la FAF a adopté ce slogan de « Tolérance zéro ».

**L'Atelier a pour but de sensibiliser les fédérations et à travers elles, les législateurs sur la question : comment garantir l'intégrité du sport**

« Individuellement, les Etats ne peuvent pas s'attaquer efficacement à ce problème. Il est beaucoup trop complexe. Il faut faire appel à Interpol. »

Les instances sportives en appellent donc aux services de police pour combattre le fléau.

Outre les moyens et méthodes de surveillance connus, la Fifa a lancé une campagne de sensibilisation qui a connu son point d'orgue avec la coupe du monde des U-17, qui a eu lieu à Dubaï. Ce fut l'occasion de donner aux jeunes les conseils pour éviter la manipulation qui conduit à la participation à une organisation délictueuse. La Fifa leur a fait connaître les méthodes d'approche, d'intérêt et de recrutement des organisateurs de paris illégaux pour truquer les matchs de foot.

Les responsables et propriétaires de clubs sont également la cible de cette campagne. Le dopage, les paris truqués, les matchs arrangés nuisent à la pratique sportive, à la compétition saine, au fair play, à l'équité sportive.

Les ateliers régionaux sont une alerte car « les paris truqués n'ont pas de frontières ».

Les autorités sportives et les services de sécurité algériens soucieux de la santé physique et morale de la jeunesse algérienne étaient bien placées pour collaborer à cet atelier et lui donner l'importance qu'il mérite.